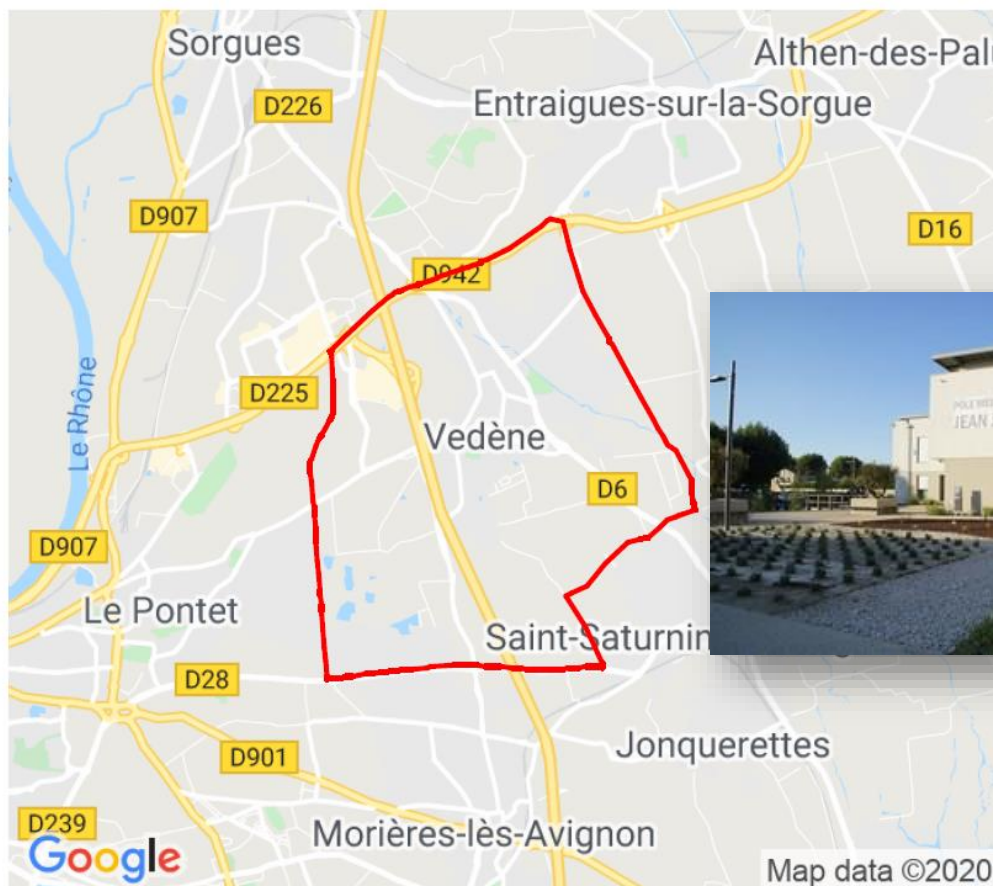


# Maison de Santé Pluriprofessionnelle VEDÈNE

## PROJET DE SANTE



## PREAMBULE : FICHE D'IDENTITE DU PROJET

<b>Nom du projet</b>	<b>MSP Vedène</b>
<b>Structure juridique porteuse</b>	Association Maison de Santé Vedène (loi 1901). Créée le 22/08/2012, statuts modifiés le 09/01/2020. Une SISA est en cours de création.
<b>N° SIRET de l'association</b>	812 467 470 00025
<b>Objet social</b>	Promouvoir, développer et financer les projets de santé (éducation à la santé, éducation thérapeutique, prévention, accès aux soins, soins de premier recours, réduction des inégalités en santé) sur le territoire de la Maison de Santé.
<b>Coordonnées de la MSP</b> <b>Siège social</b>	209 place du Petit Pont 84270 Vedène
<b>Porteur du projet (futur gérant de la SISA)</b>	Dr Alexis BERNAL Médecin généraliste 06 30 07 32 89 docbernalex@gmail.com
<b>Personne contact</b>	Mme Audrey FRANCISOD Diététicienne et coordinatrice 06 81 66 37 13 vedene.msp@gmail.com

## I. Diagnostic de territoire

<b>LE TERRITOIRE .....</b>	<b>ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.</b>
<b>LA POPULATION .....</b>	<b>8</b>
LA STRUCTURE : .....	8
LES FRAGILITES DEMOGRAPHIQUES : .....	9
LE NIVEAU DE FORMATION : .....	10
<b>REVENUS – EMPLOI – CHOMAGE - PRECARITE .....</b>	<b>10</b>
LES REVENUS : .....	10
L'EMPLOI .....	11
LES SECTEURS D'ACTIVITE : .....	12
LE CHOMAGE : .....	12
LA PRECARITE : .....	13
<b>LE LOGEMENT : .....</b>	<b>14</b>
<b>L'ETAT DE SANTE .....</b>	<b>15</b>
LES INDICATEURS DE MORTALITE .....	15
AUTRES INDICATEURS DE MORBIDITE .....	17
<b>LES ACTIVITES DE SOINS ET RECOURS AUX PROFESSIONNELS DE SANTE .....</b>	<b>19</b>
RECOURS AUX PROFESSIONNELS DE SANTE .....	19
<b>L'OFFRE DE SOINS ET DE PREVENTION .....</b>	<b>20</b>
SOINS DE VILLE : .....	20
LES MEDECINS LIBERAUX : .....	20
LES AUTRES PROFESSIONNELS DE SANTE : .....	22
<b>OFFRE HOSPITALIERE .....</b>	<b>23</b>
<b>OFFRE MEDICO-SOCIALE .....</b>	<b>24</b>
<b>OFFRE DE PREVENTION .....</b>	<b>24</b>
<b>EN SYNTHESE .....</b>	<b>26</b>
<b>ANNEXE : ANALYSE DES AUTRES COMMUNES COUVERTES .....</b>	<b>ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.</b>
<b>LE TERRITOIRE .....</b>	<b>28</b>
<b>LA POPULATION .....</b>	<b>29</b>
LA STRUCTURE : .....	29
LES FRAGILITES DEMOGRAPHIQUES : .....	30
LE NIVEAU DE FORMATION : .....	30
<b>REVENUS – EMPLOI – CHOMAGE - PRECARITE .....</b>	<b>30</b>
LES REVENUS : .....	30
L'EMPLOI .....	30
LES SECTEURS D'ACTIVITE : .....	31
LE CHOMAGE : .....	31
LA PRECARITE : .....	31
<b>LE LOGEMENT : .....</b>	<b>32</b>
<b>L'ETAT DE SANTE .....</b>	<b>33</b>

LES INDICATEURS DE MORTALITE .....	33
AUTRES INDICATEURS DE MORBIDITE .....	34
<b>LES ACTIVITES DE SOINS ET RECOURS AUX PROFESSIONNELS DE SANTE .....</b>	<b>35</b>
RECOURS AUX PROFESSIONNELS DE SANTE .....	35
<b>L'OFFRE DE SOINS ET DE PREVENTION .....</b>	<b>35</b>
SOINS DE VILLE : .....	35
LES MEDECINS LIBERAUX : .....	36
LES AUTRES PROFESSIONNELS DE SANTE : .....	37
<b>OFFRE HOSPITALIERE .....</b>	<b>38</b>
<b>OFFRE MEDICO-SOCIALE .....</b>	<b>38</b>
<b>OFFRE DE PREVENTION .....</b>	<b>ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.</b>

*La présente étude est motivée par un projet de MSP sur la commune de Vedène. La région PACA sera prise pour point de comparaison.*

*Les indicateurs sont issus de SirSe-Paca, INSEE, Atmosud, Connaissance du territoire Région Sud et Cartos@nté principalement.*

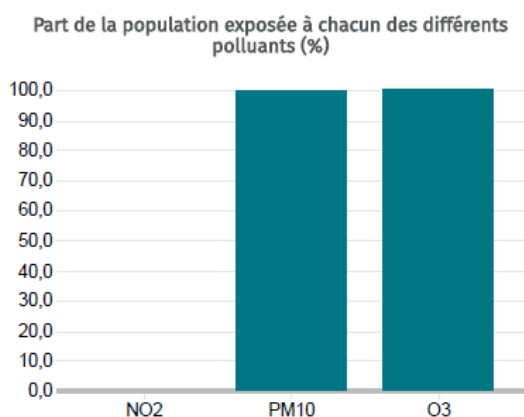
## I - DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE - VEDENE

La commune de Vedène est située dans le Grand Avignon. Ce territoire constitue un espace de plaine fortement urbanisé et concentre une grande partie de la population vaclusienne et des activités économiques du département.

Les professionnels de santé de la future MSP recensent également dans leur patientèle une partie de la population des communes de : Jonquerettes, Bédarrides, Le Thor et Entraigues-sur-la-Sorgue.

Un document annexé au diagnostic présente uniquement les données de santé de ces communes afin de soulever des problématiques qui fragiliseraient Vedène.

Avec un réseau routier et autoroutier très dense, le département du Vaucluse est touché par la pollution atmosphérique. Ainsi, Vedène n'échappe pas cette pollution liée aux activités émettrices de CO2 et à la circulation. Exposition aux particules fines et à l'ozone :

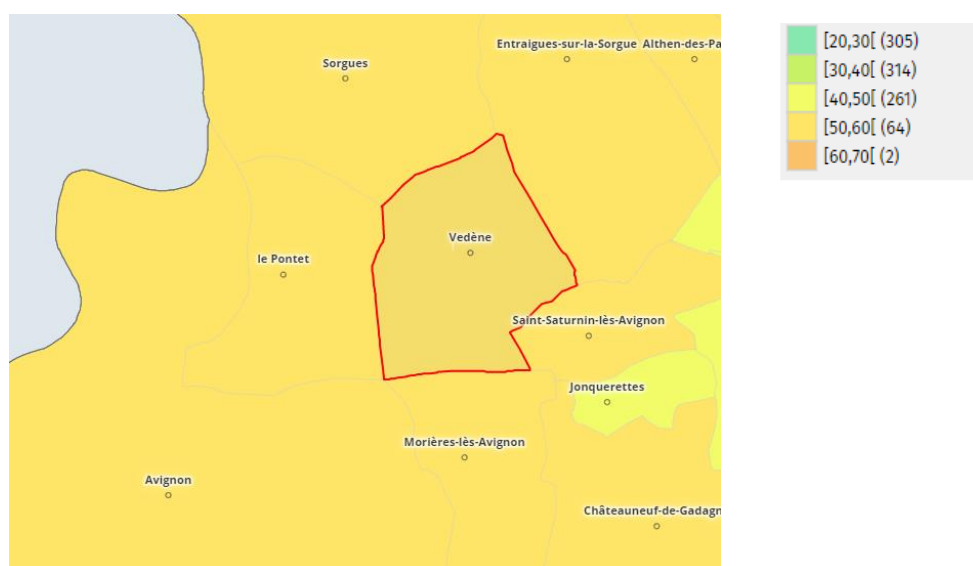


Source : Air PACA - 2017

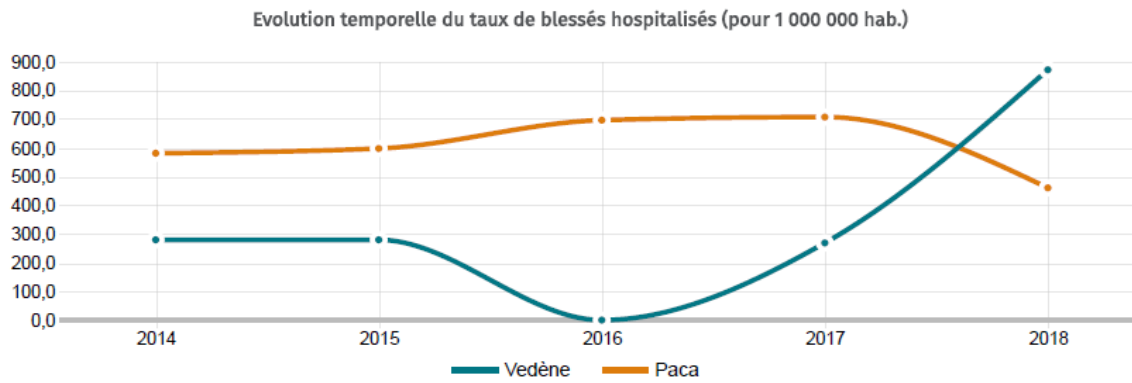
Part de la population exposée à chacun des différents polluants (%)

Indicateurs	Vedène	Paca
NO2 (%)	0,0 ▼	2,9
PM10 (%)	99,3 ▲	46,9
O3 (%)	100,0	100,0

Source : Air PACA - 2017



89,7% (versus 72,4% en région) des actifs utilisent une voiture, un camion ou une fourgonnette pour se rendre au travail. L'accidentologie « grave » est supérieure au niveau régional, en forte augmentation depuis 2016 :



Source : SirsePaca, portrait de territoire socio-environnemental

L'indice de gravité des accidents corporels est plus de deux fois supérieur à celui de la région : 66,7% versus 31,4% en 2018.

## LA POPULATION

La structure :

La commune compte 11 433 habitants en 2016 (2,04% de la population départementale).

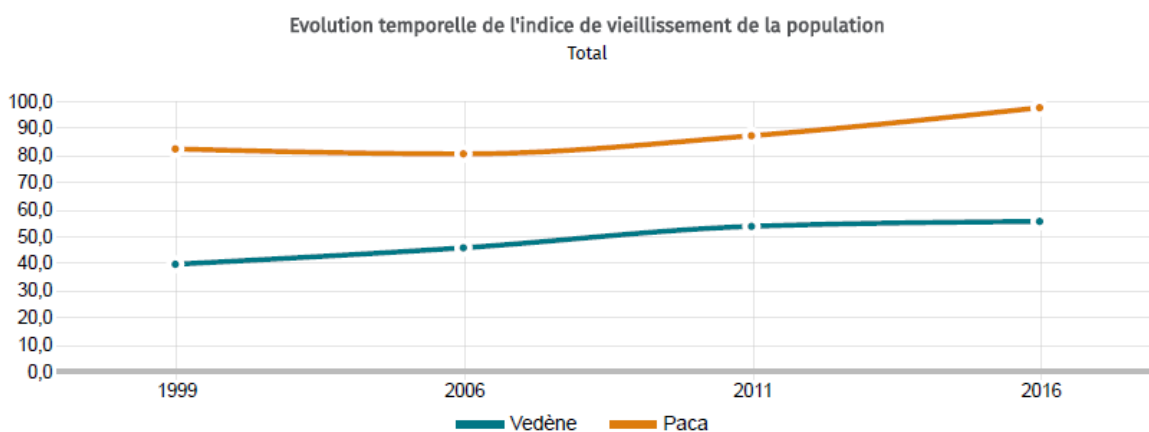
POPULATION	Vedène	Vaucluse	PACA
Population en 2016	11 433	559 014	5 021 928
Variation de la population : taux annuel moyen entre 2011 et 2016, %	1,5	0,4	0,4
<i>Dont variation due au solde naturel : taux annuel moyen entre 2011 et 2016, %</i>	0,6	0,4	0,2
<i>Dont variation due au solde apparent des entrées et sorties : taux annuel moyen entre 2011 et 2016, %</i>	0,8	0,1	0,2

Sources : Insee, RP2011 et RP2016 exploitations principales en géographie au 01/01/2017

La population du territoire sélectionné a augmenté de 31,8% entre 1999 et 2016, soit nettement plus que la moyenne régionale (11.4%).

Avec 11,3‰, le taux de natalité est quasi identique à la moyenne régionale : 11,4‰.

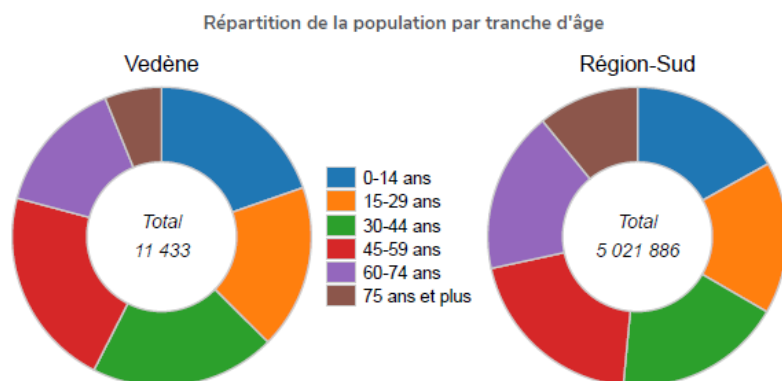
L'indice de vieillissement de 55,6% est bien inférieur à celui de la région (97,4%) et à celui du département : 87,5%. La population vieillit moins vite que celle de la région :



Source : Insee, RP



Parmi les habitants, 57,5% ont moins de 45 ans, taux au-dessus de celui du département (52%) et de la région (51,5%).



Source : Insee, RP exploitation principale - 2016

Les fragilités démographiques :

La population de la commune de Vedène présente des indicateurs de fragilités démographiques plus faibles qu'en moyenne régionale :

Démographie			
Taux			
Indicateurs	Vedène		Paca
Personnes ≥ 75 ans vivant seules (%)	36,7	▼	42,2
Familles monoparentales (%)	26,0	▼	28,1
Personnes sans diplôme (%)	23,8	▼	29,8
Personnes de nationalité étrangère (%)	3,0	▼	7,1

Source : Insee, RP - 2016

Source : SirsePaca, portrait de territoire socio-sanitaire

Les ménages sont composés pour majorité de familles (73,9%), bien plus qu'en moyenne régionale (60,8%) et départementale (63,3%). Près de la moitié de ces familles sont un couple avec un enfant.

Quant aux ménages composés d'une seule personne, il s'agit majoritairement de femmes (57,7 %). 81,3% des familles monoparentales sont des femmes seules avec enfants.

	2016	%	2011	%
<b>Ensemble</b>	<b>3 443</b>	<b>100,0</b>	<b>3 135</b>	<b>100,0</b>
<b>Couples avec enfant(s)</b>	<b>1 579</b>	<b>45,9</b>	<b>1 415</b>	<b>45,2</b>
<b>Familles monoparentales</b>	<b>652</b>	<b>18,9</b>	<b>539</b>	<b>17,2</b>
Hommes seuls avec enfant(s)	121	3,5	69	2,2
Femmes seules avec enfant(s)	530	15,4	470	15,0
<b>Couples sans enfant</b>	<b>1 212</b>	<b>35,2</b>	<b>1 180</b>	<b>37,6</b>

Sources : Insee, RP2011 et RP2016, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2019.

Le niveau de formation :

23,8% des 15 ans et plus n'ont aucun diplôme, taux inférieur au département (32,3%) et à la Région (29,8%).

28,2% de diplômés du supérieur, plus que dans le Vaucluse (25,5%) mais un peu moins qu'en PACA (29,4%).

#### REVENUS – EMPLOI – CHOMAGE - PRECARITE

Les revenus :

L'ORS PACA mentionne dans son portrait du département du Vaucluse 2018, que le revenu médian par unité de consommation était en 2016 le plus faible de la région.

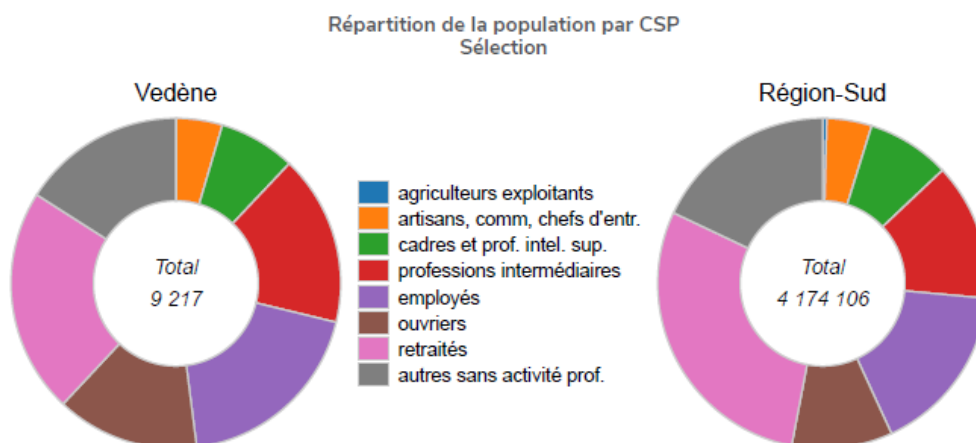
	Vedène	Vaucluse	PACA
Nombre de ménages fiscaux en 2016	<b>4 526</b>	<b>239 486</b>	<b>2 226 183</b>
Part des ménages fiscaux imposés en 2016, en %	<b>53</b>	<b>45,5</b>	<b>51,4</b>
Médiane du revenu disponible par unité de consommation en 2016, en euros	<b>20 931</b>	<b>19 204</b>	<b>20 525</b>
Taux de pauvreté en 2016, en %	<b>11</b>	<b>19,7</b>	<b>17,2</b>

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccma, Fichier localisé social et \_scal (FiLoSoFi) en géographie au 01/01/2019.

A contrario, on observe que la commune de Vedène semble privilégiée au sein du Vaucluse, département ayant le plus faible revenu médian par unité de consommation (19 204 €). Le revenu médian de la commune (20 931 €) est également supérieur à celui de la région (20 525 €).

L'emploi :

### Les catégories socioprofessionnelles en 2016



Source : Insee, RP exploitation complémentaire - 2016

La proportion d'agriculteurs (0,1%) est inférieure à la moyenne départementale (1,8%) et régionale (0,7%).

Les catégories « employés », « professions intermédiaires » et « ouvriers » sont plus représentées que dans la région :

Répartition de la population par CSP

Catégorie	Nombre		%	
	Vedène	Région Sud	Vedène	Région Sud
agriculteurs exploitants	7	17 402	0,1	0,4
artisans, comm, chefs d'entr.	413	183 798	4,5	4,4
cadres et prof. intel. sup.	693	340 384	7,5	8,2
professions intermédiaires	1 540	561 806	16,7	13,5
employés	1 769	697 050	19,2	16,7
ouvriers	1 292	412 225	14,0	9,9
retraités	2 030	1 211 379	22,0	29,0
autres sans activité prof.	1 473	750 062	16,0	18,0
Total	9 217	4 174 106	100,0	100,0

Source : Insee, RP exploitation complémentaire - 2016

Les secteurs d'activité :

Les emplois se trouvent dans les secteurs de l'industrie et de la construction davantage qu'en moyenne départementale et régionale :

### Répartition des emplois par secteur d'activité

Catégorie	Nombre		%	
	Vedène	Région Sud	Vedène	Région Sud
agriculture	7	33 245	0,2	1,8
industrie	506	160 962	12,1	8,5
construction	365	131 652	8,7	6,9
tertiaire	3 309	1 568 717	79,0	82,8
Total	4 187	1 894 576	100,0	100,0

Source : Insee, RP exploitation complémentaire - 2016

Seulement 21% (Sources : Insee, RP2011 et RP2016) des Vedènaïens actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi travaillent dans leur commune de résidence.

Le chômage :

Avec 12,6%, la commune de Vedène a un taux de chômage des 15-64 ans bien inférieur à celui du département (17,1%) et de la Région (15%). – Sources : Insee, RP2011 et RP2016

### Demandes d'emploi

Taux

Indicateurs	Vedène		Paca
Part de DEFM cat. A, B, C de longue durée (%)	N/A		43,4
Part de DEFM cat. A, B, C de moins de 25 ans (%)	15,0	▲	12,5
Part de DEFM cat. A, B, C de 50 ans ou plus (%)	25,2	▼	26,2

Source : Insee - 2017

Le taux de demandeurs d'emploi dans la tranche des moins de 25 ans est en revanche supérieur à ceux du département et de la région.

La précarité :

Précarité			
Taux			
Indicateurs	Vedène		Paca
taux de pers. couvertes par RSA socle (%)	3,8	▼	6,8
taux d'allocataires AAH (pour 1 000 pers. de 20 à 59 ans)	21,5	▼	34,1
part d'allocataires dont prestations ≥ 50 % des revenus (%)	19,2	▼	27,3
part d'allocataires dont prestations = 100 % des revenus (%)	9,5	▼	16,8

Source : Cnaf, MSA, Insee RP - 2015

...

Protection sociale - Taux			
Total			
Indicateurs	Vedène		Paca
Part des assurés - moins de 65 ans bénéf. de la CMUC (rég. gén.) (%)	6,7	▼	10,4

Source : DRSM Paca-Corse - 2019

Les indicateurs de précarité économique sont plus favorables qu'en moyenne régionale. Peu de Vedénais sont couverts par une prestation familiale ou bénéficiaires de la CMU-C.

## LE LOGEMENT :

### Catégories et types de logements :

Indicateurs	Logement	
	Taux	
	Vedène	Paca
Résidences principales en HLM (%)	11,2 ▼	11,6
Résidences principales occupées par des locataires (%)	33,2 ▼	42,3
Résidences secondaires ou logements occasionnels (%)	0,8 ▼	17,8

Source : Insee, RP - 2016

La commune de Vedène comptabilise 11,2% de résidences principales en HLM, taux inférieur à celui du Vaucluse (12,1%) et quasi identique à celui de la Région (11,6%).

Les résidences secondaires représentent seulement 0,8% des logements de la commune de Vedène, inférieur au Vaucluse (7,9%) et très en deçà de la région (17,8%).

Les logements vacants sont moins nombreux (4,7%) que dans le département (9,8%) et la région (7,6%).

En 2013 sur la commune de Vedène, la part des logements potentiellement indignes (5,2%) était inférieure à celles du Vaucluse (8,4%) et de la Région (6,6%).

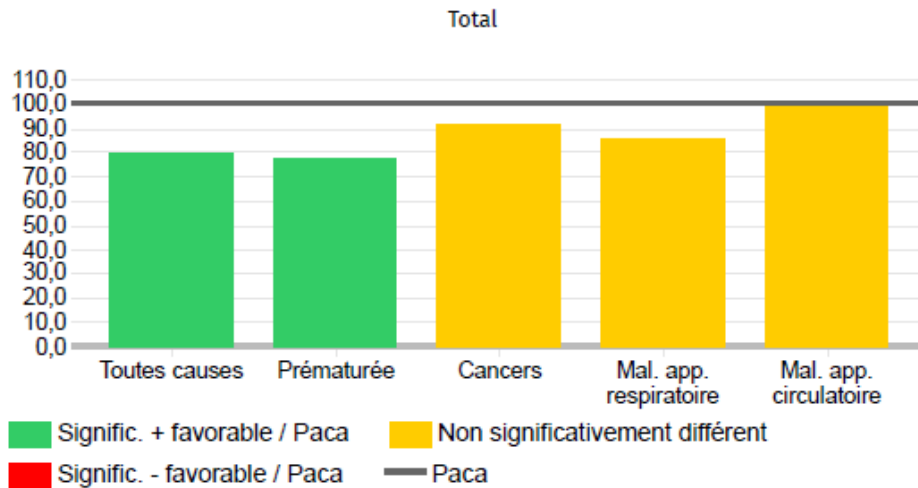
Avec un taux de 80,3 % de maisons individuelles (cf. comparateur INSEE dossier complet), on peut avancer que cette commune s'est étendue par constructions pavillonnaires attirant des familles avec enfants, bien insérées dans l'emploi et qui bien souvent ne travaillent pas sur place.

## L'ETAT DE SANTE

### Les indicateurs de mortalité

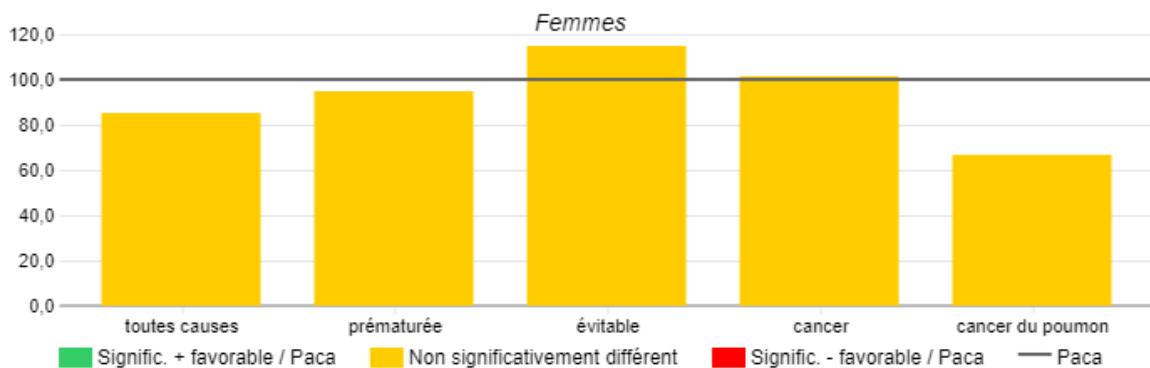
On observe, sur la commune, des indices comparatifs de mortalité plus favorables qu'en région :

Indice comparatif de mortalité (base 100 : Paca) de la sélection et significativité par cause de décès



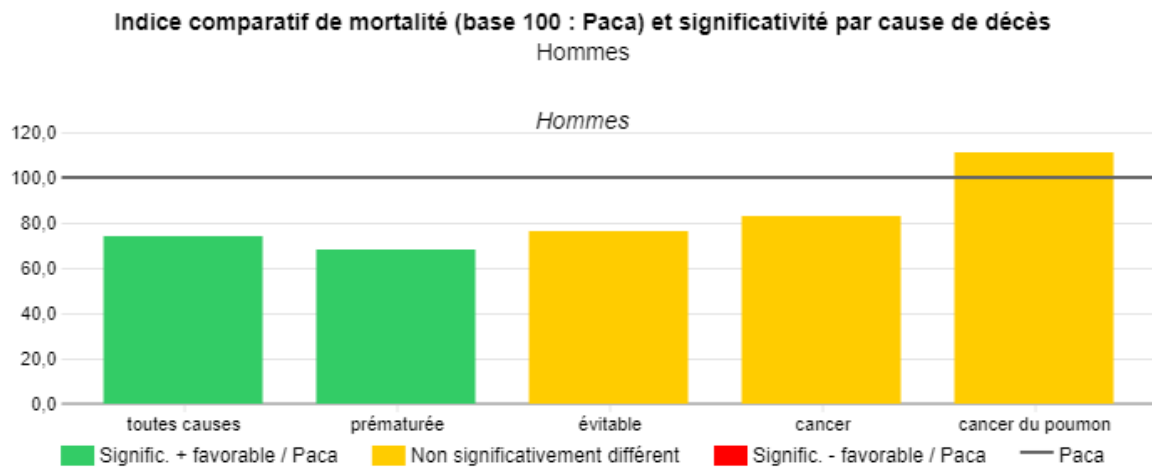
On retiendra essentiellement l'excès de mortalité évitable pour la population féminine, supérieur au niveau régional de façon non significative (ICM à 115). La mortalité évitable est fortement influencée par les comportements à risque : tabagisme, consommation d'alcool, addictions, sexualité...

Indice comparatif de mortalité (base 100 : Paca) et significativité par cause de décès



Source : Inserm-CépiDC - 2009-2013

A noter, un excès de mortalité par cancer du poumon chez les hommes non significativement différent de PACA (ICM à 111,2) :





## Autres indicateurs de morbidité

(Diabète, psychotropes, ALD, participation à la prévention organisée)

La prévalence pharmacologique du diabète traité est inférieure au niveau régional mais l'ICM est non significativement différent :

### Prévalence pharmacologique du diabète traité chez les 20 ans ou plus

1- Nombre de diabétiques traités - Total

Indicateurs	Vedène
Nombre de diabétiques traités	436

Source : DRSM Paca-Corse - 2018

### Prévalence pharmacologique du diabète traité chez les 20 ans ou plus

2- Prévalence brute du diabète traité (%) - Total

Indicateurs	Vedène
Prévalence brute du diabète traité (%)	5,7

Source : DRSM Paca-Corse - 2018

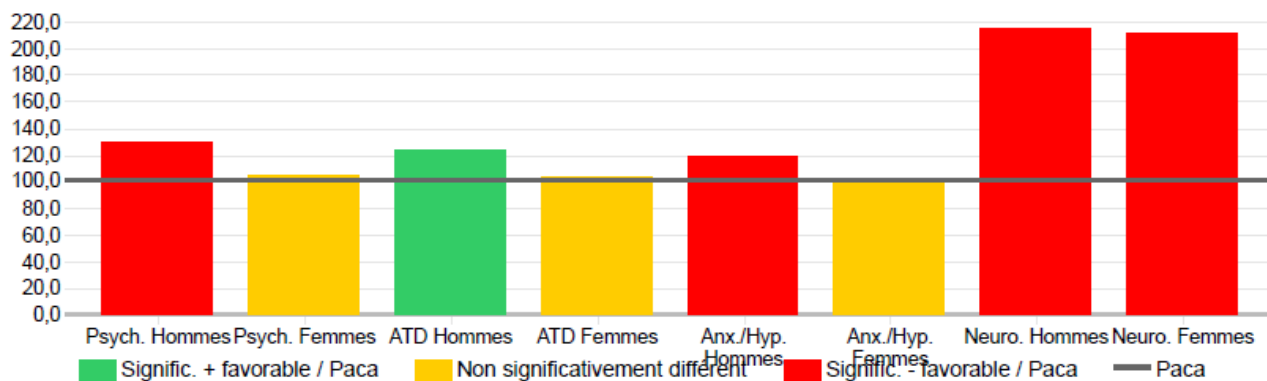
### Prévalence pharmacologique du diabète traité chez les 20 ans ou plus

3- ICMb diabète traité (base 100 : Paca) - Total

Indicateurs	Vedène
ICMb diabète traité	104,6

Les indices comparatifs de recours aux psychotropes, antidépresseurs et anxiolytiques/hypnotiques pour les hommes sont significativement moins favorables qu'en PACA :

Indice comparatif de recours aux psychotropes (≥ 6 remboursements) (base 100 : Paca) et significativité



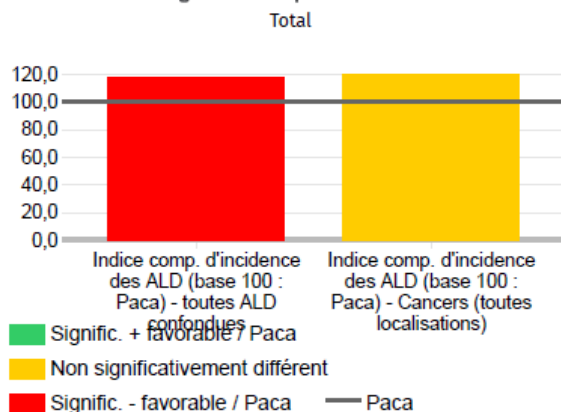
Source : DRSM Paca-Corse - 2018

On note que les médecins généralistes prescrivent 77,4% (versus 74% pour PACA) des psychotropes remboursés quand les psychiatres libéraux en prescrivent 19,1% (versus 21,9% en région).

On observe sur la commune une consommation importante de neuroleptiques, aussi bien chez les hommes que chez les femmes. Il apparaît que la prescription par les médecins généralistes pour ce type de psychotrope est plus élevée, avec 68%, qu'en région : 58,5%. Les psychiatres sont moins prescripteurs de ces médicaments : 29,5% versus 38,3% en PACA.

L'incidence des ALD, toutes confondues, est significativement moins favorable qu'en PACA :

Indice comparatif d'incidence (base 100 : Paca) de la sélection et significativité par cause d'ALD



Source : Cnamts - RSI - MSA - 2013-2014

ICI \* (Base 100 : Paca)  
Total

Indicateurs	Vedène
Indice comp. d'incidence des ALD (base 100 : Paca) - toutes ALD confondues	117,7
Indice comp. d'incidence des ALD (base 100 : Paca) - Cancers (toutes localisations)	120,1

Source : CNAMTS - RSI - MSA - 2013-2014

Lorsqu'on interroge sirsepaca.org, on retrouve cet ICM moins favorable qu'en PACA pour :

- Les AVC, autant chez les hommes que chez les femmes,
- Les femmes diabétiques non insulino-dépendantes,
- Les insuffisances cardiaques graves pour la population féminine,
- La maladie d'Alzheimer et autres démences, hommes et femmes,
- Les tumeurs malignes chez les deux sexes.

On notera également un excès d'incidence des ALD pour cancers du poumon pour les hommes, cancers du sein pour les femmes et des VADS pour les deux sexes.

Le taux de vaccination contre la grippe chez les personnes âgées vedénaïses de 65 ans ou plus est de 46,8% en 2018, ce qui est inférieur au taux régional (47,9%).

La participation au dépistage organisé du cancer du sein est supérieure à la moyenne régionale :

Dépistage du cancer du sein chez les femmes âgées de 50 à 74 ans  
Taux

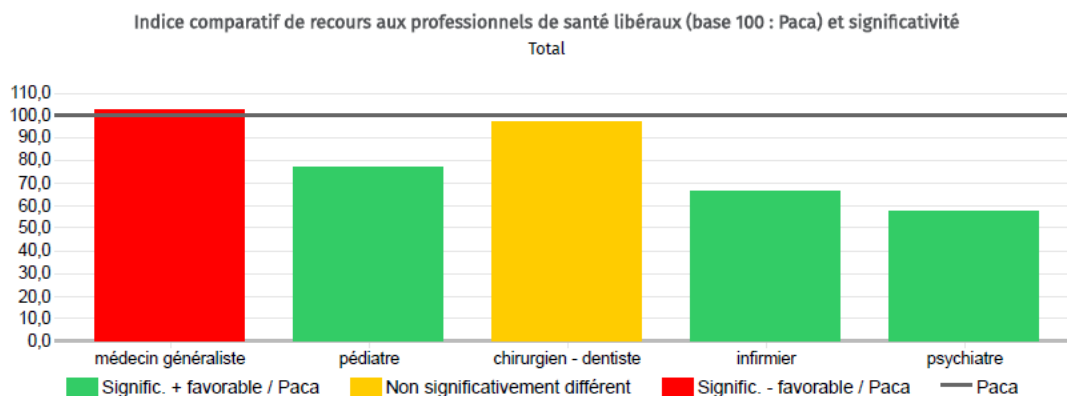
Indicateurs	Vedène	Paca
3 - Dépistage organisé (%)	50,1 ▲	35,7
4 - Dépistage organisé ou mammographie bilatérale (%)	59,6 ▲	57,9

Source : ARS Paca (régime général stricto sensu) - 2017-2018

Les taux relatifs aux bilans de prévention bucco-dentaires sont, hormis pour les jeunes de 18 ans, supérieurs ou égaux à ceux de la région.

### Recours aux professionnels de santé

L'indice comparatif de recours au médecin généraliste est moins favorable qu'en région :



En l'occurrence, le niveau de recours aux soins reflète à la fois le besoin de la population et la disponibilité de la ressource. Un moindre recours n'est donc pas nécessairement un indicateur de meilleure santé. Ainsi la densité des infirmiers (9,8 pour 10 000 hab.), sur la commune de Vedène, est très en deçà de la densité moyenne régionale (27,2 pour 10 000 hab.).

On notera également la faible densité de chirurgiens-dentistes (2,7 pour 10 000 hab. versus 7,3 pour la région).

Soins de ville :

Professionnels de santé libéraux		
Effectif		
Indicateurs	Vedène	Paca
1 - Médecins généralistes libéraux	8	5 371
2 - Médecins spécialistes libéraux	1	6 174
3 - Pédiatres libéraux	0	283
4 - Gynécologues-obstétriciens libéraux	0	379
5 - Psychiatres libéraux	1	699
6 - Ophtalmologues libéraux	0	479
7 - Chirurgiens-dentistes libéraux	3	3 648
8 - Infirmiers libéraux	10	12 677
9 - Masseurs-kinésithérapeutes libéraux	12	7 501
10 - Pharmacies de ville	3	2 017

Source : DRSM Paca-Corse - 2018

Toutes les catégories de professionnels de santé libéraux ne sont pas représentées. On note la présence sur le territoire d'un psychiatre. Pédiatres, gynécologues-obstétriciens et ophtalmologues sont absents sur la commune. Concernant les pédiatres, il ne semble pas y avoir de besoin important. En effet, l'ICM de recours à cette spécialité est significativement plus favorable qu'en PACA.

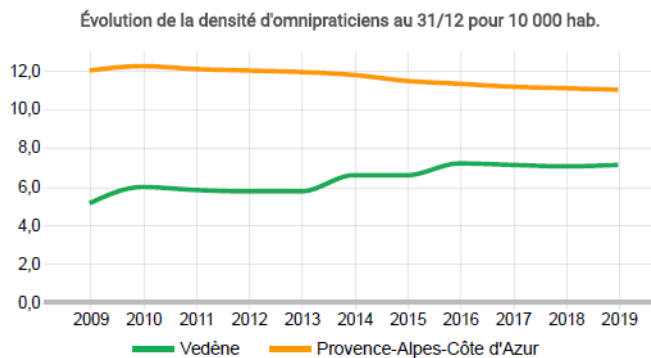
Les médecins libéraux :

La commune de Vedène, incluse dans un territoire de vie-santé (TVS) correspondant au canton regroupé, est classée hors-zonage. On compte (Données SIAM / ERASME Juin 2019) :

- 8 omnipraticien(ne)s, dont :
  - 3 ayant plus de 60 ans (dont 1 > 65 ans),
  - 2 en honoraires différents,
  - 0 en Mode d'Exercice Particulier (MEP),
- 1 spécialiste.

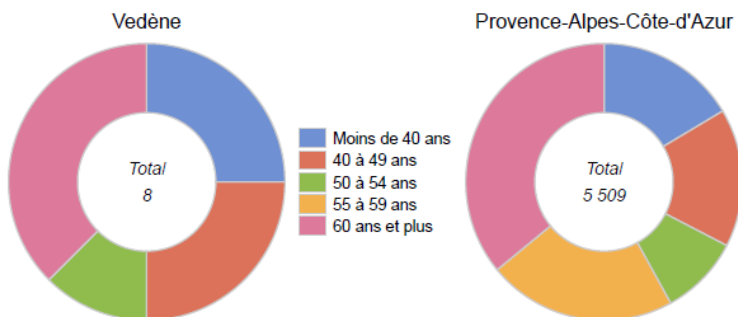
La densité de médecins généralistes est en hausse depuis 2010, mais elle reste inférieure à la densité régionale :

Densité d'omnipraticiens au 31/12 pour 10 000 hab.		
Indicateurs	Vedène	Provence-Alpes-Côte d'Azur
Densité de généralistes lib. (pour 10 000 hab.)	7,1 ▼	11,0



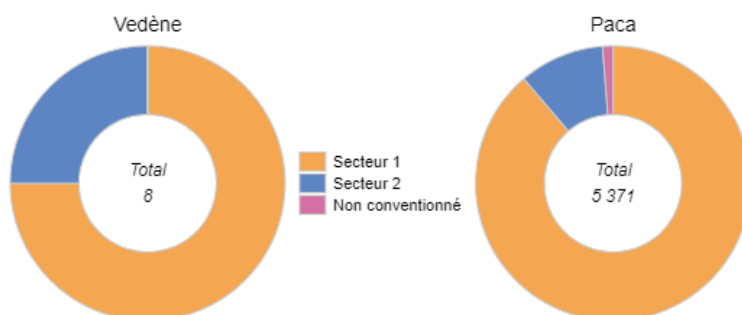
pour la région.

Répartition des omnipraticiens par tranche d'âge au 31/12



25% des médecins généralistes de la commune ne sont pas en secteur 1 versus 10% pour la région :

Répartition des médecins généralistes libéraux selon le mode conventionnel



Source : DRSM Paca-Corse - 2018

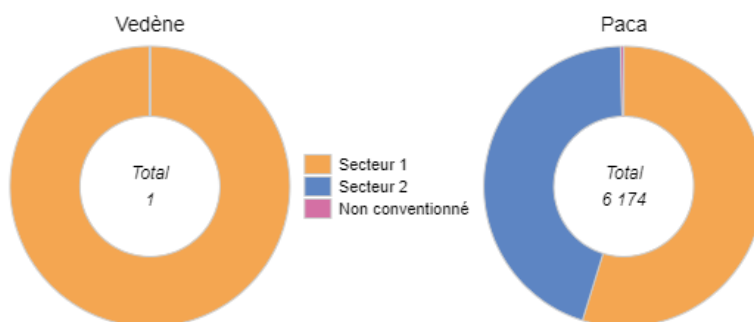
1 des 2 médecins qui ne sont pas en secteur 1 a signé l'OPTAM.

A Vedène, l'activité moyenne annuelle par généraliste actif est de 3 831 actes, inférieure à celle de la région : 4 754.

Le nombre de patients par omnipraticien (1076) est légèrement inférieur à celui du Vaucluse (1087) et supérieur à celui de la région (1002).

Quant au seul médecin spécialiste, selon sirse.org, il est en secteur 1.

Répartition des médecins spécialistes libéraux selon le mode conventionnel



Source : DRSM Paca-Corse - 2018

Les autres médecins spécialistes (pédiatres, cardiologues, dermatologues, radiologues,...) sont recensés dans les communes voisines de Sorgues et du Pontet (environ 10 min).

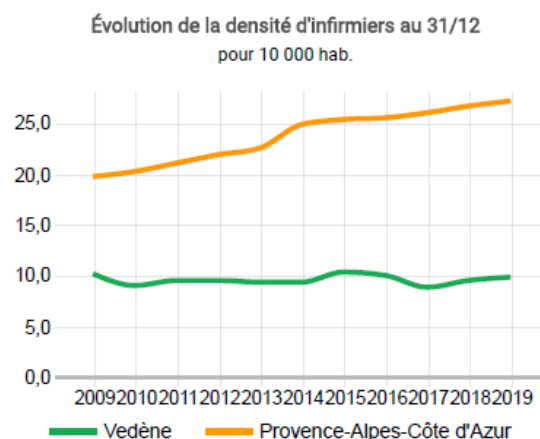
Les autres professionnels de santé :

On recense 11 infirmiers libéraux. Seulement 24,5% d'entre eux ont moins de 50 ans, versus 50,3% pour la région. On notera que 27,3% ont plus de 55 ans, taux supérieur à celui de la région : 15,3%. Leur densité est près de trois fois inférieure à celle de la région :

**Densité d'infirmiers au 31/12**  
pour 10 000 hab.

Indicateurs	Vedène	Provence-Alpes-Côte d'Azur
Densité d'infirmiers lib. (pour 10 000 hab.)	9,8 ▼	27,2

Source : FNPS - INSEE - 2019



De fait, leur activité moyenne annuelle est bien supérieure à celle de la région : 9 686 versus 7 857 pour PACA.

Concernant les 13 masseurs-kinésithérapeutes vedènais, 84,6% ont moins de 50 ans (versus 67,1% pour PACA), dont 69,2% moins de 40 ans. Leur densité est bien en deçà de celle de la région : 11,5 versus 16,1 (pour 10 000 hab.). Cependant leur activité moyenne annuelle est inférieure à celle de PACA : 4 242 versus 5 061.

Les chirurgiens-dentistes sont beaucoup plus jeunes que dans la région. Parmi ces trois professionnels, deux ont moins de 50 ans. Leur densité de 2,7 pour 10 000 hab. est bien inférieure à la moyenne de PACA (7,2).

On recense également sur le territoire 2 orthophonistes, qui ont entre 30 et 59 ans. Leur densité (17,8) est inférieure à celle de la région : 40 pour 100 000 hab.

De plus, il n'y a aucun centre de santé qui pourrait suppléer la faiblesse de l'offre libérale.

## OFFRE HOSPITALIERE

### Offre de soins hospitalière (lits et places)

#### Effectif

Indicateurs	Vedène	Paca
1 - Médecine - HC	0	9 768
2 - Médecine - Alternative à l'HC	0	1 165
3 - Chirurgie - HC	0	5 950
4 - Chirurgie - Alternative à l'HC	0	1 986
5 - Gynécologie-Obstétrique - HC	0	1 389
6 - Gynécologie-Obstétrique - Alternative à l'HC	0	150
7 - Soins de suite et de réadaptation - HC	0	11 272
8 - Soins de suite et de réadaptation - Alternative à l'HC	0	1 248
9 - Soins de longue durée	0	1 803
10 - Psychiatrie infanto-juvénile - HC	0	168
11 - Psychiatrie infanto-juvénile - Alternative à l'HC	0	613
12 - Psychiatrie générale - HC	0	5 089
13 - Psychiatrie générale - Alternative à l'HC	0	1 590
14 - Hospitalisation à domicile en médecine	0	1 066

Source : Drees, SAE - 2018

Aucune offre hospitalière n'est présente sur la commune de Vedène.

Le Centre Hospitalier d'Avignon, à environ 17 min de Vedène, offre des ressources hospitalières importantes.

Le Centre Hospitalier de Carpentras, situé à 13 min, constitue une offre alternative parfois privilégiée par certains patients (pour les petites urgences, chirurgie).

## OFFRE MEDICO-SOCIALE

### Places en structures de prise en charge médico-sociale pour personnes âgées

Effectif

Indicateurs	Vedène
1 - Maisons de retraite	0
2 - Logements foyer	32
3 - Accueil de jour pour personnes âgées	0
4 - Hébergement temporaire pour personnes âgées	0

Source : Drees, Finess - 2016

### Places en structures de prise en charge médico-sociale pour adultes et enfants handicapés

Effectif

Indicateurs	Vedène
5 - Etablissements hébergeant des adultes handicapés	0
6 - Structures d'insertion professionnelle	0
7 - Services d'accompagnement pour adultes handicapés	0
8 - Etablissements de prise en charge pour enfants handicapés	12
9 - Services d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD)	0

Source : Creai Paca-Corse - 2016

La prise en charge médico-sociale pour les personnes âgées comme pour les adultes et enfants handicapés est très faible.

On note la présence sur le territoire d'une Résidence Autonomie (« Foyer les Petits Ponts »), ainsi qu'un S.A.C.S (Service d'Accompagnement Comportemental Spécialisé) pour les enfants et adolescents handicapés.

## OFFRE DE PREVENTION

La consultation du site Oscars du CRES PACA met en évidence 10 actions de prévention se déroulant au moins potentiellement sur la commune de Vedène.

Ces actions concernent les thématiques suivantes :

- Santé scolaire, Précarité, Compétences psychosociales, Santé mentale,
- Nutrition (alimentation et activité physique),
- Sexualité (contraception, IVG), VIH-Sida IST, Hépatites (VHB - VHC), Violence (dont mutilations sexuelles),
- Vaccination, VIH-Sida IST, Hépatites (VHB - VHC), Maladies infectieuses (autres),
- Environnement, santé au travail,



- Risque routier, accidents de la vie courante,
- Maladies infectieuses,
- Cancers, maladies chroniques.

## EN SYNTHÈSE

Au sein d'un département particulièrement défavorisé tant sur le plan socio-économique que sanitaire, la commune de Vedène semble privilégiée avec des indicateurs plus favorables qu'en région ou département :

- Population plus jeune,
- Revenus plus élevés que dans le Vaucluse et quasi identiques à la région,
- Taux de chômage faible,
- Peu de bénéficiaires de CMU et d'allocataires.

Sur le plan sanitaire, on retient plus particulièrement :

- Un recours à certains psychotropes significativement élevé,
- Une incidence des ALD (toutes confondues) moins favorable.

La démographie des professions de santé est plus faible mais les omnipraticiens sont plus jeunes, leur démographie est stable. On note l'absence de spécialistes (pédiatre, cardiologue, dermatologue, radiologue...), recensés dans les communes voisines de Sorgues et du Pontet (environ 10 min).

Face à l'inexistence d'une offre hospitalière, les Centres Hospitaliers d'Avignon et Carpentras, à environ 17 et 13 min de Vedène respectivement, pallient ce manque.

La commune est un recours pour plusieurs communes environnantes : Entraigues-sur-la-Sorgue, Jonquerettes, Bédarrides et Le Thor notamment.

Ces communes présentent un profil socio-démographique proche de celui de Vedène, mais quand même un peu plus attractives pour des ménages aisés et plus âgés, le taux de retraités y est supérieur.

Sur ce territoire complémentaire, les communes de Bédarrides et Le Thor rassemblent des indices comparatifs de mortalité moins favorables qu'en région : maladies de l'appareil circulatoire et cérébro-vasculaires. L'incidence des ALD y est, comme à Vedène, moins favorable qu'en région.

L'analyse complémentaire confirme que les densités de professionnels de santé sont faibles sur ces communes autour de Vedène, avec une structure d'âge des professionnels de santé élevée, ce qui renforce l'importance qu'il y ait une offre de soins de premier recours solide à Vedène.

Si on élargit l'analyse à l'ensemble des communes proches de Vedène on constate que les effectifs d'omnipraticiens de ce territoire ont diminué de presque 21% en 10 ans et que 37,7 % de ceux qui y exerçaient en 2018 avaient plus de 60 ans. Cela suscite des inquiétudes pour les années à venir bien qu'il y ait eu 2 installations à Entraigues-sur-la-Sorgue en 2019, ce qui a un peu soulagé les omnipraticiens de Vedène (entre 2015 et 2019, les 3 derniers installés ont pris en charge plus de 300 patients domiciliés à Entraigues-sur-la-Sorgue en tant que médecins traitants).

	2008	2018 (Dont > 60 ans)	Différence	Variation

Entraigues-sur-la-Sorgue	5	2 (2)	-3	-60,00 %
Le Pontet	15*	15** (7)	0	0 %
Sorgues	18	11 (5)	-7	-38,88 %
Morières-lès-Avignon	10	12 (2)	+2	20,00 %
Saint-Saturnin-lès-Avignon	4	4 (1)	0	0 %
Jonquerettes	2	1 (1)	-1	-50,00 %
Bédarrides	7	4 (0)	-3	-42,86 %
Le Thor	6	4 (2)	-2	-33,33 %
<b>TOTAL</b>	<b>67</b>	<b>53 (20)</b>	<b>-14</b>	<b>-20,89 %</b>

\*Auxquels s'ajoutent 11 médecins de SOS Médecins.

\*\*Auxquels s'ajoutent 12 médecins de SOS Médecins.

## II - DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE – COMMUNES ALENTOURS

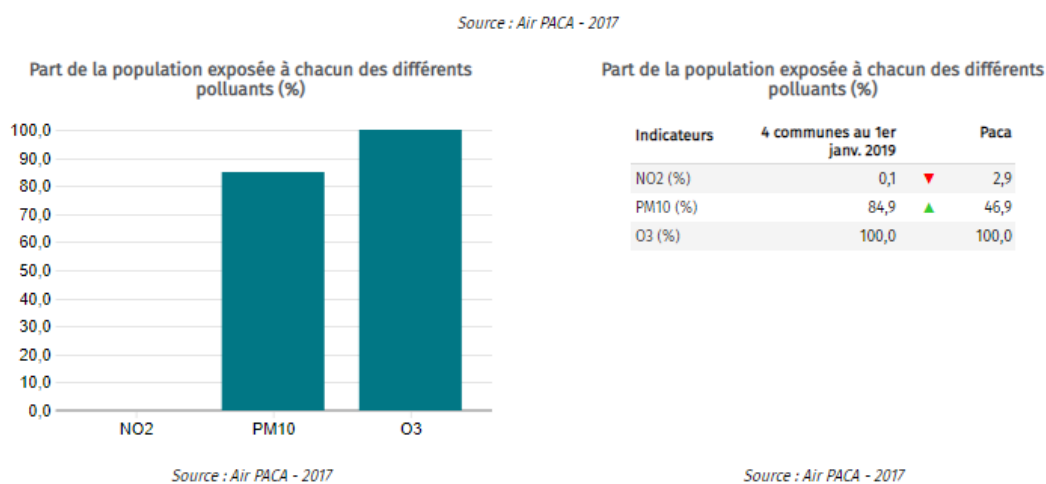
Les porteurs du projet précisent qu'une part non négligeable (environ 1/3) de leur patientèle vient de communes voisines qui de fait seraient couvertes par la MSP de Vedène.

Une analyse sur Entraigues-sur-la-Sorgue, Bédarrides, Jonquerettes et Le Thor est donc présentée dans cette annexe.

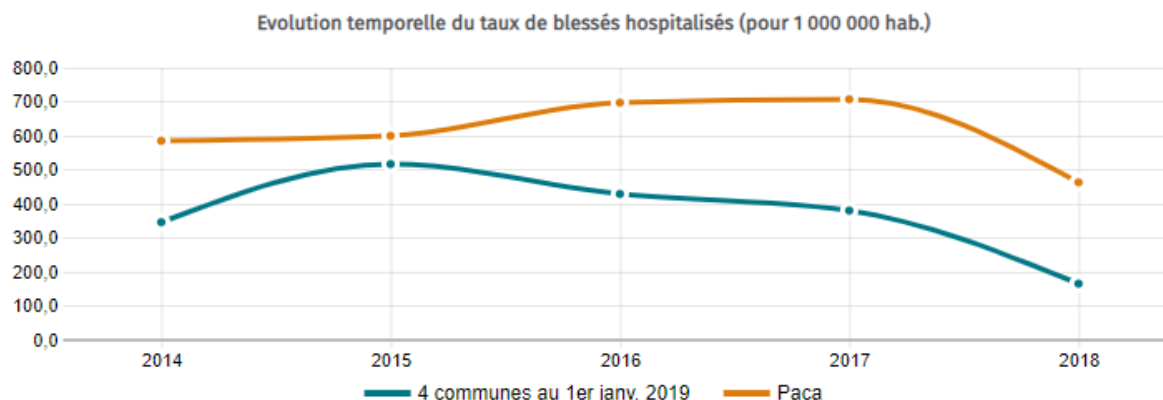
### LE TERRITOIRE

Comme Vedène, ces 4 communes sont situées dans le Grand Avignon.

La population de ce territoire est également exposée aux particules fines et à l'ozone :



89,2% (versus 72,4% en région) des actifs utilisent une voiture, un camion ou une fourgonnette pour se rendre au travail. Contrairement à Vedène, l'accidentologie « grave » est inférieure au niveau régional, en diminution depuis 2017 :



Source : Observatoire national interministériel de la sécurité routière (ONISR), fichier BAAC (bulletins d'analyse des accidents corporels de la circulation)

Pourtant, l'indice de gravité des accidents corporels reste bien supérieur à celui de la région : 60% versus 31,4%.

## LA POPULATION

La structure :

Le territoire complémentaire compte 23 938 habitants en 2016.

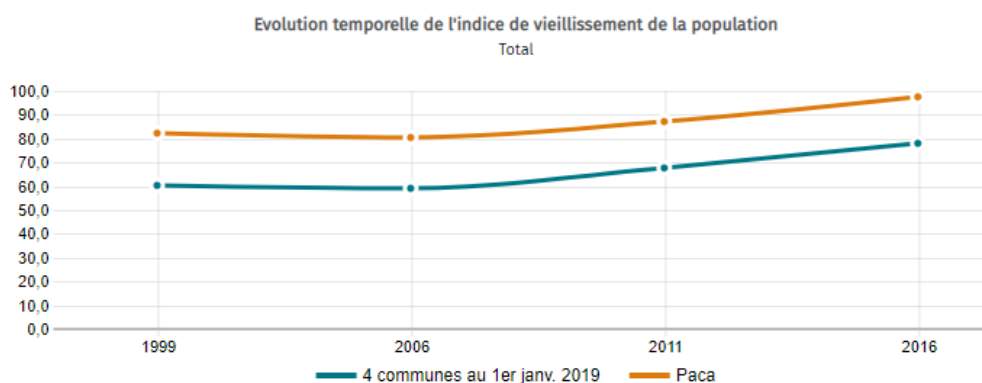
POPULATION	4 communes	Vaucluse	PACA
Population en 2016	23 938	559 014	5 021 928
Variation de la population : taux annuel moyen entre 2011 et 2016, %	0,9	0,4	0,4
Dont variation due au solde naturel : taux annuel moyen entre 2011 et 2016, %	0,2	0,4	0,2
Dont variation due au solde apparent des entrées et sorties : taux annuel moyen entre 2011 et 2016, %	0,7	0,1	0,2

Sources : Insee, RP2011 et RP2016 exploitations principales en géographie au 01/01/2017

La population du territoire sélectionné a augmenté de 22,3% entre 1999 et 2016, soit nettement plus que la moyenne régionale (11,4%).

Avec 8,9‰, le taux de natalité est inférieur à la moyenne régionale : 11,4‰.

L'indice de vieillissement de 78,1% est inférieur à celui de la région (97,4%), et à celui du département (87,5%) :



Source : Insee, RP

L'indice de vieillissement correspond au nombre de personnes âgées de 65 ans ou plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans.

La part des moins de 20 ans (24,4%) est supérieure à celle de la région (22,7%).

Les fragilités démographiques :

La population de ces 4 communes présente des indicateurs de fragilités démographiques plus faibles qu'en moyenne régionale :

Démographie			
Taux			
Indicateurs	4 communes au 1er janv. 2019		Paca
Personnes ≥ 75 ans vivant seules (%)	35,6	▼	42,2
Familles monoparentales (%)	27,0	▼	28,1
Personnes sans diplôme (%)	30,3		29,8
Personnes de nationalité étrangère (%)	2,6	▼	7,1

1999 2006 2011 2016

Source : Insee, RP - 2016

Source : SirsePaca, portrait de territoire socio-sanitaire

Le niveau de formation :

30,3% des 15 ans et plus n'ont aucun diplôme, taux inférieur au département (32,3%) mais supérieur à la région (29,8%).

25,7% de diplômés du supérieur, légèrement plus que dans le Vaucluse (25,5%) mais nettement moins qu'en PACA (29,4%).

## REVENUS – EMPLOI – CHOMAGE - PRECARITE

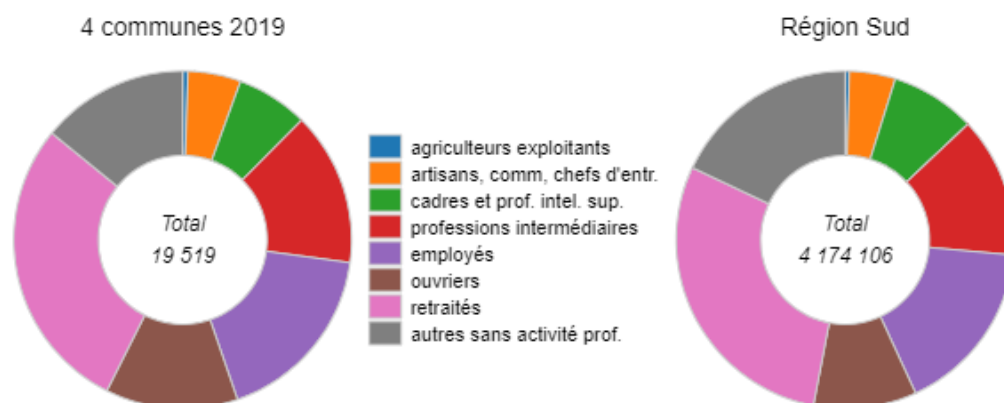
Les revenus :

On observe un revenu médian qui varie entre 20 432 € et 24 528 € parmi les 4 communes, versus 19 204 € pour le Vaucluse et 20 525 € en région.

L'emploi :

### Les catégories socioprofessionnelles en 2016

## Répartition de la population par CSP - Sélection



Source : Insee, RP exploitation complémentaire - 2016

La proportion d'agriculteurs (0,5%) est quasi identique à la moyenne régionale (0,7%).

Les autres catégories socio-professionnelles, hormis les cadres et professions intellectuelles supérieures, sont plus représentées que dans la région. Il y a un peu moins de retraités qu'en moyenne régionale : 28,5% versus 29%.

Les secteurs d'activité :

Hormis dans le tertiaire, les emplois se retrouvent dans tous les secteurs (agriculture, industrie, construction) davantage qu'en moyenne départementale et régionale.

Le chômage :

Avec 12,7%, les communes du territoire complémentaire ont un taux de chômage des 15-64 ans bien inférieur à celui du département (17,1%) et de la région (15%). – Sources : Insee, RP2011 et RP2016

Le taux de demandeurs d'emploi des moins de 25 ans (15,4%) est en revanche supérieur à celui de la région (12,5%).

La précarité :

Les indicateurs de précarité du territoire sont inférieurs à ceux de la région :

## Précarité

Taux

Indicateurs	Complément Vedène	Paca
taux de pers. couvertes par RSA socle (%)	3,5 ▼	6,8
taux d'allocataires AAH (pour 1 000 pers. de 20 à 59 ans)	17,1 ▼	34,1
part d'allocataires dont prestations ≥ 50 % des revenus (%)	16,9 ▼	27,3
part d'allocataires dont prestations = 100 % des revenus (%)	8,5 ▼	16,8

2011 2012 2013 2014 2015

Source : Cnaf, MSA, Insee RP - 2015

Peu d'allocataires et de personnes couvertes par le RSA.

## Protection sociale - Taux

Total

Indicateurs	Complément Vedène	Paca
Part des assurés - moins de 65 ans bénéf. de la CMUC (rég. gén.) (%)	5,3 ▼	10,4

Total ▼

Source : DRSM Paca-Corse - 2019

## LE LOGEMENT :

### Catégories et types de logements :

Le territoire compte 9,2% de résidences principales en HLM, taux inférieur à ceux du Vaucluse (12,1%) et de la région (11,6%).

Les résidences secondaires représentent seulement 2,2% des logements, inférieur au Vaucluse (7,9%) et très en deçà de la région (17,8%).

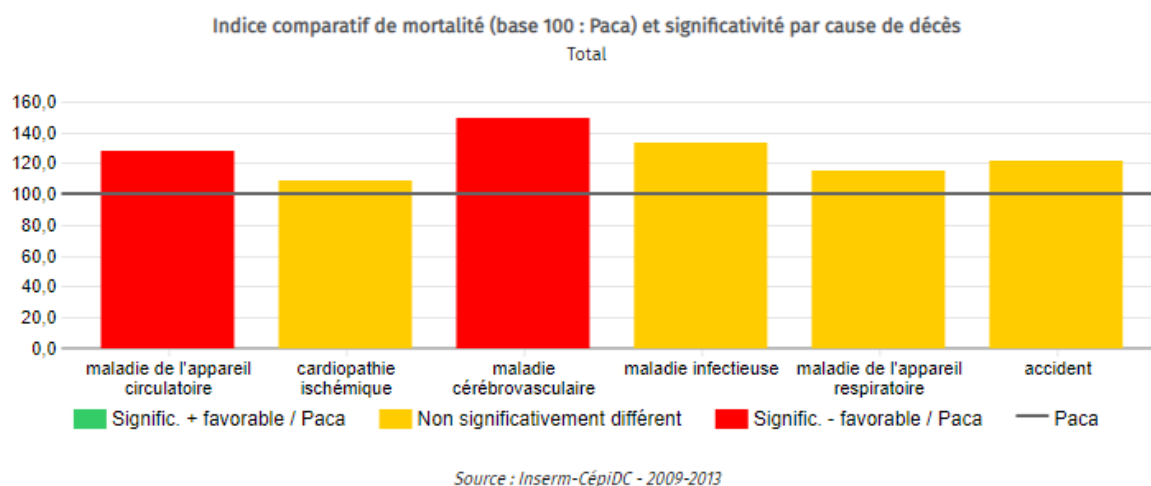
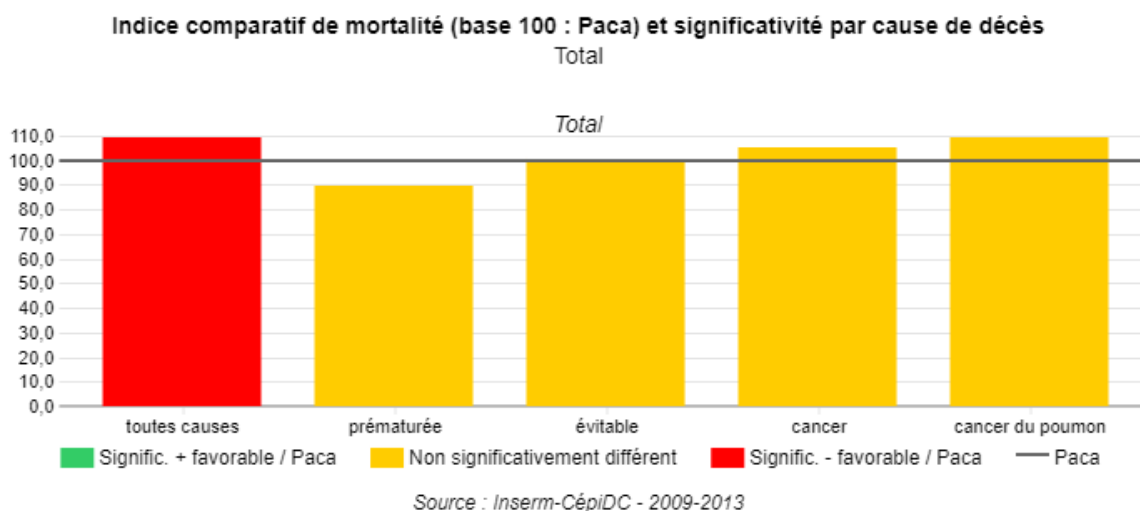
Les résidences principales occupées par les locataires sont moins nombreuses qu'en région : 32,9% versus 42,3%.



## L'ETAT DE SANTE

### Les indicateurs de mortalité

Le territoire présente un indice comparatif de mortalité « toutes causes » significativement moins favorable que PACA. On note un petit excès de mortalité par cancer, et plus particulièrement cancer du poumon :



On constate que les communes de Bédarrides et Le Thor rassemblent des indices comparatifs de mortalité moins favorables qu'en région concernant :

- **Les maladies de l'appareil circulatoire** : à Bédarrides, les hommes comme les femmes sont touchés alors qu'au Thor, les hommes sont plus touchés.
- **Les maladies cérébro-vasculaires** : la population féminine du Thor est la plus exposée.
- **Le cancer du poumon** pour Bédarrides.
- **Les maladies endocriniennes** dans ces deux mêmes communes.
- **Le diabète** pour le Thor.
- **Les accidents de la vie courante** concernent les Thoroises de 65 ans et plus.

On notera également un indice comparatif de mortalité par cancer du poumon significativement moins favorable qu'en PACA pour la population masculine d'Entraigues-sur-la-Sorgue.

#### Autres indicateurs de morbidité

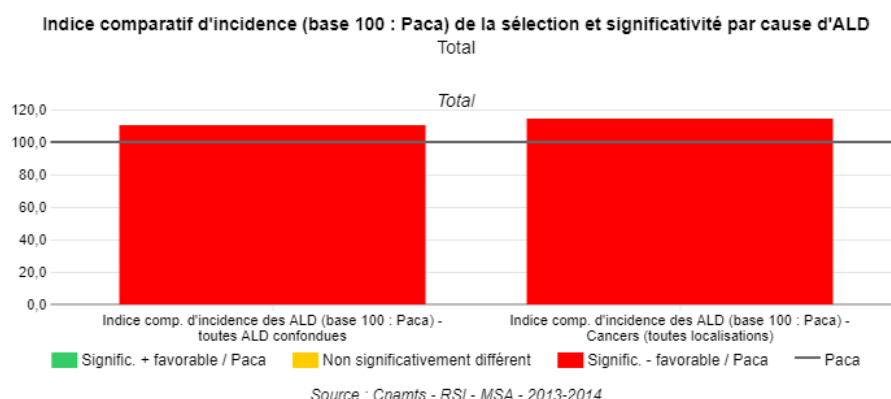
*(Diabète, psychotropes, ALD, participation à la prévention organisée)*

Il apparaît un ICM de morbidité du diabète traité plus favorable qu'en région.

L'indice comparatif de recours à l'ensemble des psychotropes (au moins 6 remboursements) : antidépresseurs, anxiolytiques-hypnotiques et neuroleptiques est significativement moins fréquent qu'en PACA.

On note que les médecins généralistes prescrivent 85,3% (versus 74%) des psychotropes remboursés dont 86,1% (71,8% en région) des antidépresseurs, 88,2% (PACA : 78,4%) des anxiolytiques-hypnotiques et 60% des neuroleptiques (PACA : 58,5%)

Les incidences des ALD toutes ALD confondues et des cancers (toutes localisations) sont significativement différentes de la moyenne régionale.



Le taux de vaccination contre la grippe chez les personnes âgées de 65 ans ou plus est de 45,1% en 2018, inférieur au taux régional (47,9%).

La participation au dépistage organisé du cancer du sein est nettement supérieure à la moyenne régionale :

**Dépistage du cancer du sein chez les femmes âgées de 50 à 74 ans**  
Taux

Indicateurs	Complément Vedène	Paca
3 - Dépistage organisé (%)	47,6 ▲	35,7
4 - Dépistage organisé ou mammographie bilatérale (%)	57,0	57,9

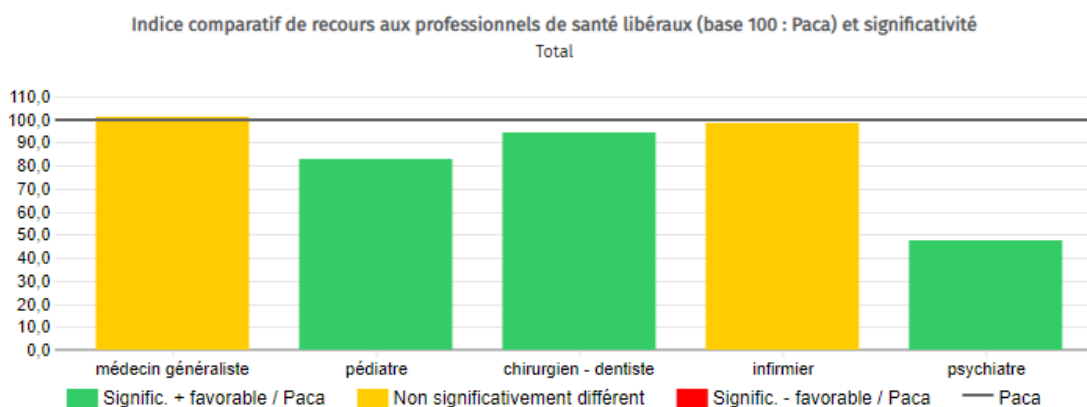
2008-2009 2009-2010 2010-2011 2012-2013 2013-2014 2014-2015 2017-2018

Source : ARS Paca (régime général stricto sensu) - 2017-2018

Les taux relatifs aux bilans de prévention bucco-dentaires sont supérieurs à ceux de la région.

## LES ACTIVITES DE SOINS ET RECOURS AUX PROFESSIONNELS DE SANTE

### Recours aux professionnels de santé



Le recours aux professionnels de santé est plus favorable que celui de la commune de Vedène où sera située la future MSP.

## L'OFFRE DE SOINS ET DE PREVENTION

Soins de ville :

Indicateurs	4 communes au 1er janv. 2019	Paca
1 - Médecins généralistes libéraux	12	5 371
2 - Médecins spécialistes libéraux	3	6 174
3 - Pédiatres libéraux	0	283
4 - Gynécologues-obstétriciens libéraux	0	379
5 - Psychiatres libéraux	0	699
6 - Ophthalmologues libéraux	0	479
7 - Chirurgiens-dentistes libéraux	11	3 648
8 - Infirmiers libéraux	38	12 677
9 - Masseurs-kinésithérapeutes libéraux	17	7 501
10 - Pharmacies de ville	6	2 017

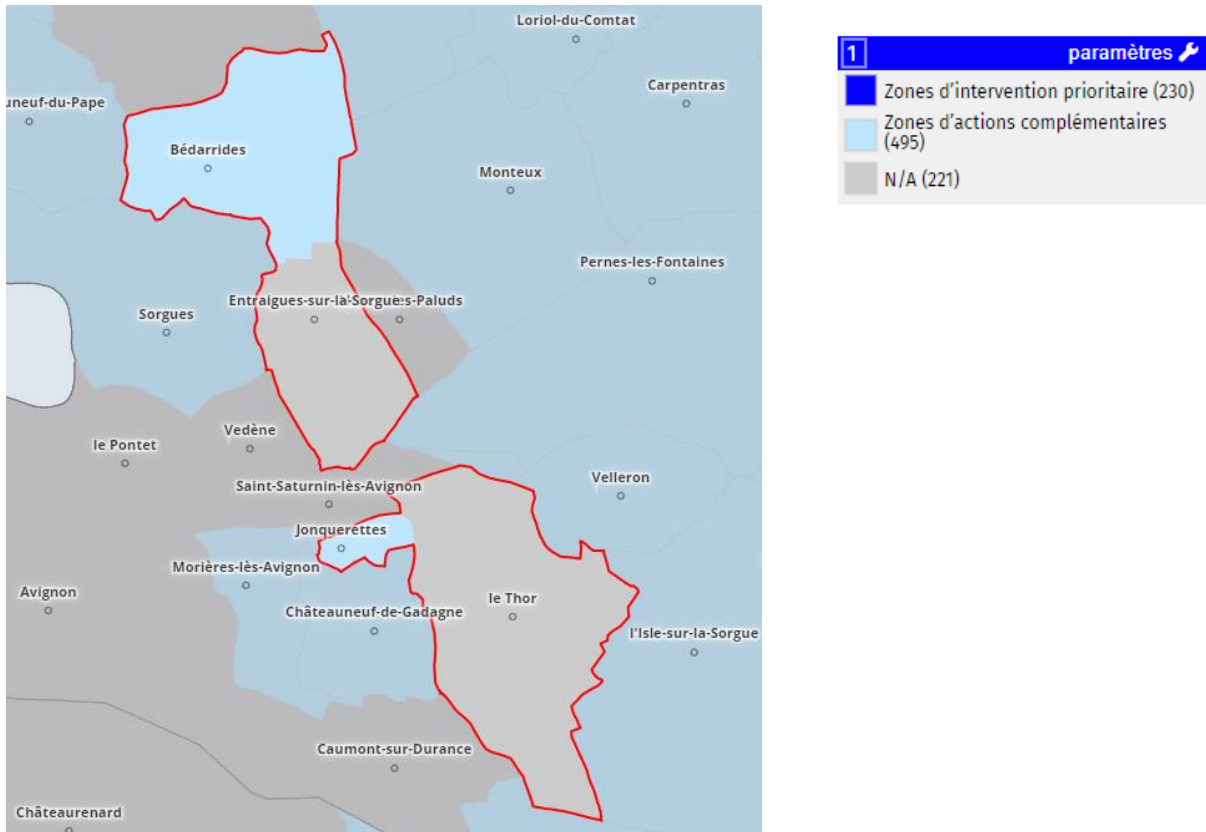
Source : DRSM Paca-Corse - 2018

Comme pour Vedène, toutes les catégories de professionnels de santé libéraux ne sont pas représentées. On note la présence sur le territoire de 3 spécialistes. Pédiatres, gynécologues-obstétriciens et psychiatres sont absents. Concernant ces derniers, il ne semble pas y avoir de besoin important. En effet, l'ICM de recours à ces spécialités est significativement plus favorable qu'en PACA.

Les médecins libéraux :

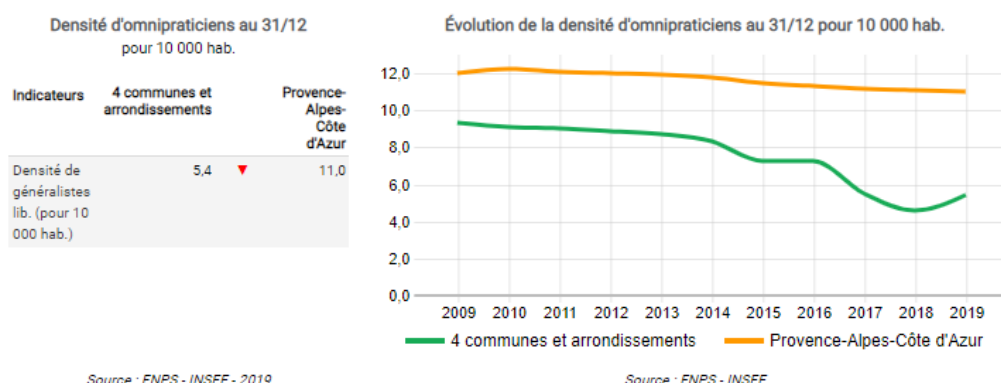
Dans le zonage ARS définissant les zones ouvrant droit aux aides à l'installation des médecins :

- Les communes de Bédarrides et Jonquerettes sont des zones d'action complémentaire.



Le territoire compte, au 31/12/19, 13 omnipraticiens.

La densité de médecins généralistes est inférieure à la densité régionale, en baisse depuis 2016. Un début d'augmentation apparaît depuis 2018 :



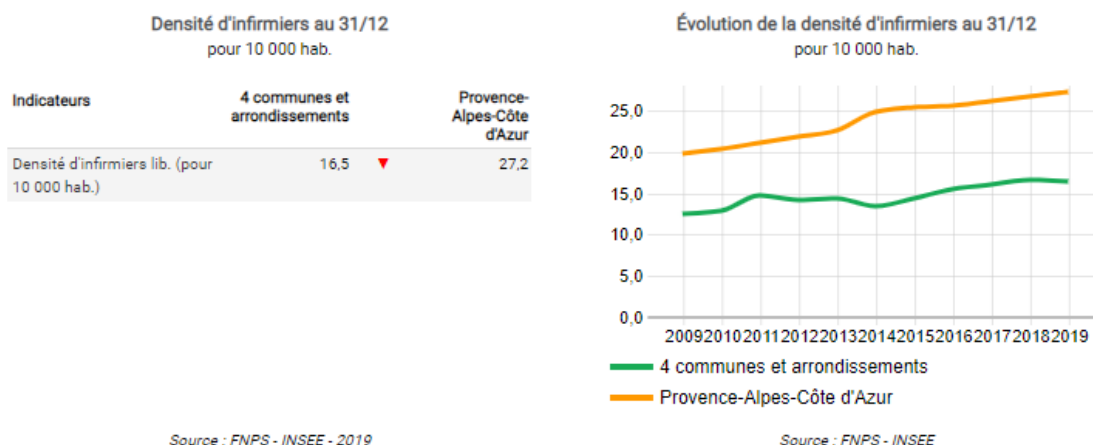
La structure d'âge des omnipraticiens est un facteur d'inquiétude car 38,5% ont 60 ans et plus versus 35,9% en région. On notera toutefois que 23,1% ont moins de 40 ans, versus 16,4% pour PACA.

8,3% des médecins généralistes du territoire ne sont pas en secteur 1 versus 10% pour la région.

Tous les médecins spécialistes sont en secteur 1.

Les autres professionnels de santé :

On recense 40 infirmiers libéraux, 55% d'entre eux ont moins de 50 ans versus 50,3% pour la région. On notera tout de même que 32,5% ont plus de 55 ans, taux supérieur à celui de la région (24,8%). Leur densité est inférieure à celle de la région :



On recense 20 masseurs-kinésithérapeutes sur le territoire, dont 35% ont plus de 55 ans versus 23,6% pour PACA. Leur densité est bien en deçà de celle de la région : 8,5 versus 16,1 (pour 10 000 hab.).

Les chirurgiens-dentistes sont plus âgés que dans la région. Parmi ces 13 professionnels, 38,5% ont plus de 60 ans (22% pour la région). Leur densité est de 5,4 pour 10 000 hab., bien inférieure à la moyenne de PACA (7,2).

On recense également sur le territoire 8 orthophonistes qui ont, pour la majorité, entre 30 et 49 ans. Leur densité (33) est inférieure à celle de la région : 40 pour 100 000 hab.

On compte également 5 sages-femmes, qui ont moins de 50 ans.

De plus, il n'y a aucun centre de santé qui pourrait suppléer la faiblesse de l'offre libérale.

## OFFRE HOSPITALIERE

Le constat est le même que pour la commune de Vedène, aucune offre hospitalière n'est présente sur le territoire complémentaire.

Le Centre Hospitalier d'Avignon, à environ 17 min de Vedène, offre des ressources hospitalières importantes.

## OFFRE MEDICO-SOCIALE

### Places en structures de prise en charge médico-sociale pour personnes âgées Effectif

Indicateurs	4 communes au 1er janv. 2019
1 - Maisons de retraite	288
2 - Logements foyer	0
3 - Accueil de jour pour personnes âgées	0
4 - Hébergement temporaire pour personnes âgées	5

Source : Drees, Finess - 2016

Les communes de Bédarrides, Entraigues-sur-la-Sorgue et le Thor et abritent chacune un EHPAD.

### Places en structures de prise en charge médico-sociale pour adultes et enfants handicapés Effectif

Indicateurs	4 communes au 1er janv. 2019
5 - Etablissements hébergeant des adultes handicapés	0
6 - Structures d'insertion professionnelle	108
7 - Services d'accompagnement pour adultes handicapés	0
8 - Etablissements de prise en charge pour enfants handicapés	90
9 - Services d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD)	40

Source : Creai Paca-Corse - 2016

On note l'implantation, sur les communes du Thor et d'Entraigues-sur-la-Sorgue, de 2 lieux de vie pour les enfants et adolescents.

## OFFRE DE PREVENTION

La consultation du site Oscars du CRES Paca met en évidence 8 actions de prévention se déroulant au moins sur une des 4 communes du territoire.

Ces actions concernent les thématiques suivantes :

- Santé scolaire,
- Santé mentale,
- Précarité,
- Maladies chroniques,
- Nutrition,
- Violence (dont mutilations sexuelles),
- Sexualité (contraception, IVG), VIH-Sida IST.

### III – ORGANISATION DE LA STRUCTURE

#### 1/ IMPLANTATION GEOGRAPHIQUE

La plupart des professionnels travaillent déjà dans des locaux situés sur la place du Petit Pont, au centre de Vedène, dans des locaux privés appartenant aux professionnels.

- VOLUME 1 : propriété de la SCI Pôle Santé Vedène dans laquelle 6 médecins sont associés. Ce volume comprend la salle de consultation de Mme Ridez, psychologue. Cette salle sert également pour les ateliers d'éducation thérapeutique. Le volume comprend une salle de repos qui est aussi utilisée pour des réunions.
- VOLUME 2 : copropriété entre un podologue, les kinésithérapeutes et une ostéopathe.
- VOLUME 3 : propriété de la diététicienne et coordinatrice de la MSP. Le cabinet est partagé avec Anabelle Bestion Lacroix, sophrologue exerçant le samedi.
- VOLUME 4 : propriété de la dentiste.
- VOLUME 5 : propriété d'un kinésithérapeute.
- VOLUME 6 : sas d'accès à l'étage du bâtiment, propriété du CCAS de la ville de Vedène.



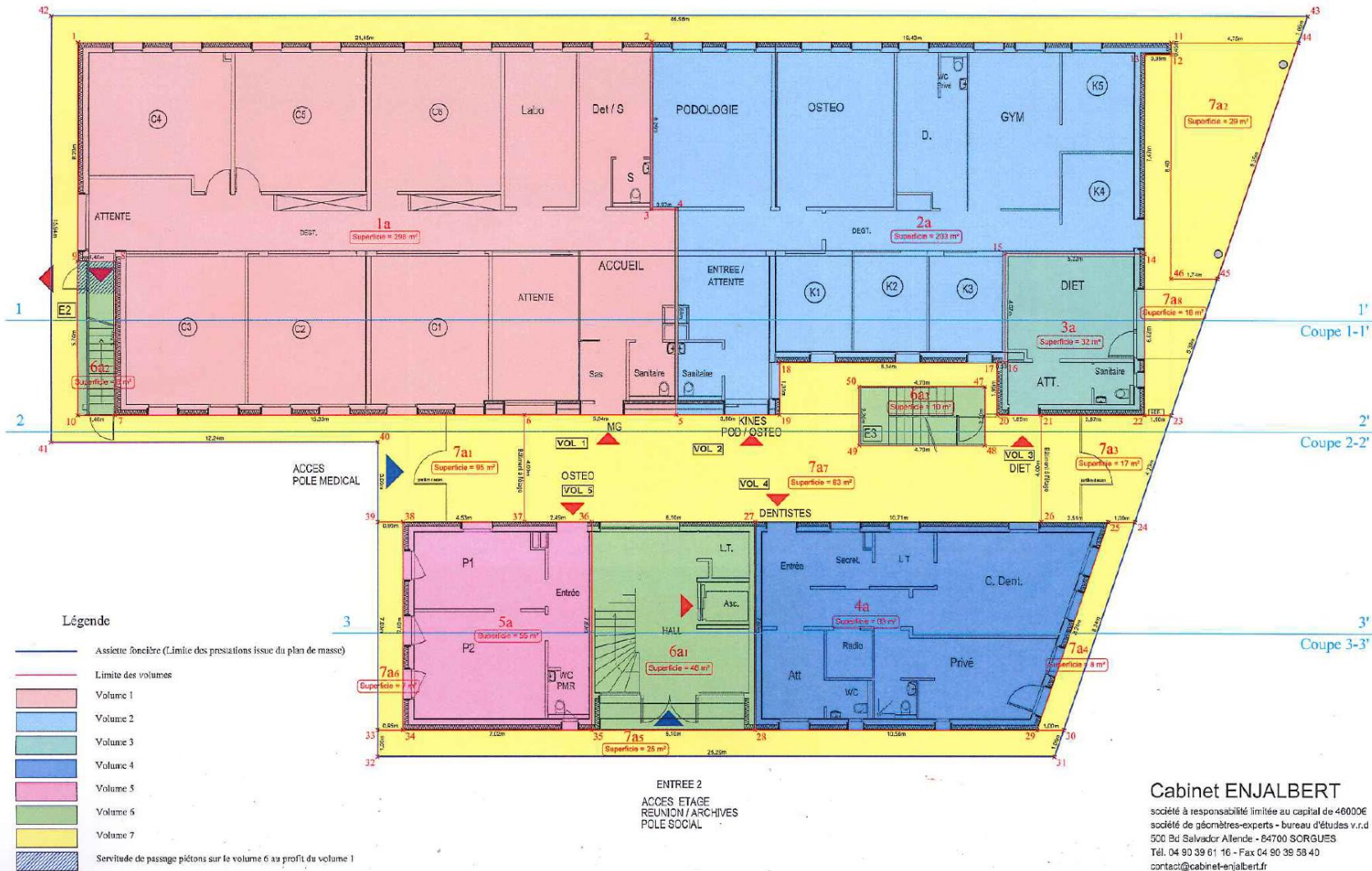
Plan établi à partir  
 - du plan rez-de-chaussée projet, indice 02 c.  
 - modifié le 06 octobre 2014 pour la phase DET par Monsieur GROSJEAN, architecte à Avignon  
 - reçu par e-mail le 22 octobre 2014  
 - du plan masse projet, indice 01.  
 - dressé en janvier 2014 pour la phase DCE par Monsieur GROSJEAN, architecte à Avignon  
 - reçu par e-mail le 21 février 2014.

La représentation des éléments d'aménagement intérieurs des différents volumes (notamment stationnement et locaux) est indicative.

**DIVISION EN VOLUME**  
**Plan a : Niveau Rez-de-Chaussée**  
**Volumes 1 - 2 - 3 - 4 - 5 - 6 - 7**

Echelle 1/100 - Dossier 7631-01 - Date 24/10/2014 - Indice B

**POLE MEDICAL**



Les professionnels de santé exercent au rez-de-chaussée d'un bâtiment en R+1. L'étage est un volume public (entrée séparée) où se trouve le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la commune. Le CCAS dispose de deux salles de réunions qui sont mises à disposition à titre gracieux pour les besoins des professionnels : réunions, formation aux internes, etc...

Les deux niveaux (professionnels au rez-de-chaussée et CCAS à l'étage) forment le Pôle Médico-Social Jean Jaurès.

Un parking ouvert attenant avec places pour PMR est accessible gratuitement au public (44 places au total, dont 2 places pour PMR et 2 emplacements avec borne de recharge électrique). Un autre parking public plus grand est situé à moins de 50 mètres du Pôle. Le bâtiment est desservi par un arrêt de bus du réseau Orizo (Grand Avignon), qui propose également un service pour les PMR (navette du domicile vers la destination de son choix).

Nous comptons aussi parmi les futurs associés, trois professionnels dont le cabinet n'est pas situé au sein du pôle Jean Jaurès : une orthophoniste, située au 4 rue Renardière à Vedène, un médecin généraliste situé au 160 place du Petit Pont, juste en face du Pôle, et une infirmière située au 348 route de Réalpanier. Ce qui en fait une MSP multisite.



## 2/ STRUCTURE PORTEUSE DE LA MAISON DE SANTE PLURIPROFESSIONNELLE

Le projet est porté par l'Association Maison de Santé Vedène (AMSV), association loi 1901 (SIRET 81246747000025), créée en 2012 pour réunir les professionnels de santé de la commune qui souhaitent s'impliquer dans ce projet immobilier. Les statuts en ont été modifiés en 2015 pour avoir un objet social compatible avec les objectifs et le fonctionnement d'une MSP.

Une SISA va être créée (les statuts sont actuellement en cours de rédaction, avec l'aide du cabinet d'avocats Carlini). Les statuts de la société seront déposés avant la fin de l'année 2020 (l'engagement de création de SISA figure en Annexe 1).

Le Dr Alexis Bernal a été désigné par l'assemblée des futurs associés comme premier gérant de la SISA, Mme Caroline Hanesse sera la co-gérante.

### 3/ LISTE DES PROFESSIONNELS

NOM	Prénom	Profession	RPPS	ADELI	Signataire projet de santé	Futur associé SISA	Lieu d'exercice
BERNAL	Alexis	MG	10100561512	841004294	X	X	Pôle Jean Jaurès
BONNET	Pierre-André	MG	10100079838	841053028	X	X	Pôle Jean Jaurès
DEZOTTI	Sergueï	MG	10004080296	841049463	X	X	<b><u>Place Petit Pont</u></b>
JAFFRÉ	Alexa	MG	10005167670	841050909	X	X	Pôle Jean Jaurès
LAMBERTIN-MARTINEZ	Mireille	MG	10003406856	841020688	X	X	Pôle Jean Jaurès
TANTET	Emmanuelle	MG	10003720421	841041403	X	X	Pôle Jean Jaurès
JUÉRY	Séverine	Chirurgien-Dentiste	10001324879	844011536	X	X	Pôle Jean Jaurès
AIGON	Anne	IDEL		846871044	X	X	Pôle Jean Jaurès
BERARDO	Virginie	IDEL		846001642	X	X	Pôle Jean Jaurès
BERNARD	Christine	IDEL		846850956	X	X	Pôle Jean Jaurès
DEHBI	Mama	IDEL		846140796	X	X	Pôle Jean Jaurès
GARCIN	Gilles	IDEL		846899516	X	X	Pôle Jean Jaurès
GRANGEON	Jérôme	IDEL		846010437	X	X	Pôle Jean Jaurès
GRANGEON	Sophie	IDEL		846010429	X	X	<b><u>Route Réalpanier</u></b>
MARCHAUD	Fabrice	IDEL		846860880	X	X	Pôle Jean Jaurès
MARTIN DE BOUDARD	Pauline	IDEL		846046647	X	X	Pôle Jean Jaurès
REINE	Aurélié	IDEL		846017770	X	X	Pôle Jean Jaurès
ZERBIB	Thierry	IDEL		846016897	X	X	Pôle Jean Jaurès
LACROIX	Véronique	Orthophoniste		849112677	X	X	<b><u>Rue Renardière</u></b>
AYME	Raphaël	MKDE	10005293963	847089646	X	X	Pôle Jean Jaurès

HANESSE	Caroline	MKDE	10005772701	847082245	X	X	Pôle Jean Jaurès
JUGE	Manon	MKDE	10005329262	84798104	X	X	Pôle Jean Jaurès
LANGLOIS	Jean-Bertrand	MKDE/ Ostéopathe	10005616932		X	X	Pôle Jean Jaurès
PICARD	Dylan	MKDE	10101269651	847800323	X	X	Pôle Jean Jaurès
SBAÏZ	Caroline	MDKE	10005891212	847087020	X	X	Pôle Jean Jaurès
FRANCISOD	Audrey	Diététicienne		849501440	X	X	Pôle Jean Jaurès
BULMÉ	Faustine	Enseignante APA			X		Pôle Jean Jaurès
LANGLUMÉ	Renaud	Podologue	10006105661		X		Pôle Jean Jaurès
BRUN	Jean-Louis	Pharmacien	10002025178		X		<b>Cours Maréchal Leclerc</b>
FABRE	Bertrand	Pharmacien	10002026614		X		<b>Av. de la Fonderie</b>
METTEFEU	Stéphan	Pharmacien	10004131776		X		<b>Av. de la Fonderie</b>
PUYOU	Marion	Ostéopathe			X		Pôle Jean Jaurès
RIDEZ	Alexia	Psychologue			X		Pôle Jean Jaurès
BOUSSANT-ROUX	Isabelle	Sophrologue			X		Pôle Jean Jaurès
DAVID	Dominique	Sophrologue			X		Pôle Jean Jaurès
SIFFERMAN	Géraldine	Sophrologue			X		Pôle Jean Jaurès
BAUDRY	Allison	Secrétaire médicale			X		Pôle Jean Jaurès
CEFALIELLO	Corinne	Secrétaire médicale			X		Pôle Jean Jaurès

#### 4/ ACCUEIL ET SECRETARIAT

Quatre secrétaires tiennent des accueils au sein du pôle médical :

- Deux exercent dans le volume des médecins : l'une arrive à 7h30 tous les matins et assure l'accueil physique et téléphonique à partir de 8h00 jusqu'à 13h00. Elle est là également tous les après-midis (sauf le vendredi) pour aider aux prises de rendez-vous urgents ou semi-urgents pour les patients, traiter les retours de feuilles de soins, la comptabilité. La deuxième secrétaire est présente de 13h00 à 18h00 tous les jours pour l'accueil physique et téléphonique.
  - **Cette organisation permet la présence continue d'une secrétaire médicale du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00. L'accueil téléphonique est élargi du lundi au vendredi de 18h00 à 20h00.**
- Une exerce au cabinet dentaire le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h30.
- Un accueil téléphonique chez les kinésithérapeutes de 7h30 à 19h30. Une secrétaire assure un accueil physique aux horaires suivants :
  - Lundi : 13h00 à 16h00
  - Mardi : 08h30 à 12h00 - 13h00 à 16h00
  - Jeudi : 08h30 à 12h00 - 13h00 à 16h00
  - Vendredi : 08h30 à 12h30.

## IV – ORGANISATION DES SOINS : PRISE EN CHARGE DES PATIENTS = *AMPLITUDE HORAIRE, OFFRE DE SOINS, SANTE PUBLIQUE, QUALITE*

### 1/ HORAIRES D'OUVERTURE ET SOINS NON PROGRAMMES :

#### A) Médecins

- Le cabinet médical est ouvert toute l'année, y compris pendant les vacances scolaires. Il est fermé les nuits de 20h00 à 8h00, les week-ends du samedi midi au lundi matin 8h00, et les jours fériés. En semaine les cinq médecins du pôle médico-social se relaient pour assurer une présence de 4 médecins du lundi au vendredi. Deux médecins se partagent les samedis, et sont donc présents en alternance pour répondre aux demandes programmées des personnes indisponibles aux heures ouvrables en semaine, mais aussi aux demandes de soins non programmés faites le vendredi soir ou directement le samedi matin.
- Les visites à domicile sont assurées, en soins programmés ou en urgence selon les critères de la convention médicale justifiant d'un déplacement au domicile du patient.
- Les agendas des médecins du pôle sont partagés et tous gérés par le secrétariat médical. Le planning est réparti selon les jours et les praticiens entre :
  - 50 à 75% de créneaux de soins programmés,
  - 25 à 50% de créneaux de soins non programmés.

Les créneaux de soins non programmés sont réservés et rendus disponibles chaque matin. En cas d'indisponibilité du médecin traitant, le secrétariat propose un créneau avec un des associés. Cette répartition permet d'assurer à la fois une gestion des soins programmés, une réponse aux demandes de soins non programmés, la continuité des soins entre associés, et une qualité d'accueil en évitant des attentes trop longues et inévitables en cas d'accueil "sans rendez-vous".

- Les demandes de soins pour des motifs graves ou urgents sont relayées par la secrétaire en transmettant l'appel à l'un des médecins (par ordre de priorité : médecin traitant, dernier médecin ayant vu le malade, médecin présent).
- Pour les demandes non graves ou non urgentes, le plus souvent un rendez-vous dans les 24 heures peut être proposé. Dans les cas où c'est impossible, un conseil médical est donné par téléphone et un rendez-vous différé (à 48 ou 72 heures) peut être proposé. Les demandes autres qu'une consultation sont transcrites par écrit dans le système d'information partagé et traitées de manière asynchrone lorsque le médecin destinataire le peut.
- Les appels en dehors des horaires d'accueil téléphonique tombent sur un message informant des modalités d'accès aux soins sur notre secteur : horaires de la Maison Médicale de Garde du Grand Avignon et appel au 15 si détresse vitale.
- Quatre des médecins de la MSP participent à la Permanence des Soins Ambulatoires (PDSA) organisée à la Maison Médicale de Garde d'Avignon.
- Les absences pour congés ou formation sont le plus souvent compensées par la présence d'un médecin remplaçant.
- Les médecins du Pôle Jean Jaurès travaillent tous sur le même logiciel métier, WEDA. Les dossiers sont partagés entre les médecins du Pôle, permettant une continuité de l'information et d'assurer des soins de qualité dans le cadre de la continuité des soins.





DOMICILES au 01/07/2020	LUNDI					MARDI					MERCREDI					JEUDI					VENDREDI				
	CS	RA	CH	MJ	DP	CS	RA	CH	MJ	DP	CS	RA	CH	MJ	DP	CS	RA	CH	MJ	DP	CS	RA	CH	MJ	DP
7h30																									
8h00																									
8h30																									
9h00-9h30																									
9h30																									
10h00																									
10h30																									
11h00																									
11h30-12h00																									
12h00-12h30																									
12h30																									
13h00																									
13h30																									
14h00																									
14h30-15h00																									
15h00																									
15h30-16h00																									
16h00-16h30																									
16h30-17h00																									
17h00-17h30																									
17h30																									
18h00																									
18h30-19h00																									
19h00																									

En général, c'est un remplaçant qui assure les soins lorsqu'un kiné est absent plus d'une semaine ; sinon ce sont les autres kinésithérapeutes que gèrent les patients dont les soins sont urgents et non reportables.

Les soins non programmés sont pris au coup par coup sur les créneaux « administratifs » ou s'il y a un désistement, ou tout simplement en augmentant la présence au cabinet.

**Gardes ARBAM** : 2019-2020 : Participation au réseau de garde ARBAM par 2 kinésithérapeutes du cabinet pour la kinésithérapie respiratoire du nourrisson : « L'ARBAM a pour mission l'organisation de la permanence et de la continuité des soins non programmés en kinésithérapie les week-ends et les jours fériés sur toute la région Sud et Corse en proposant une alternative ambulatoire de proximité et de qualité aux familles. »

## 2- Au sein du cabinet "LANGLOIS"

On comptabilise 4 kinésithérapeutes et 2 ostéopathes, Jean Bertrand Langlois étant kinésithérapeute-ostéopathe. Tous ces professionnels travaillent sur deux sites : le Pôle Jean Jaurès et le cabinet de kinésithérapie situé au 10 impasse de la piscine à Vedène.

Les soins se font sur rendez-vous du lundi au vendredi, de 8h à 20h.

Comme pour le cabinet "Hanesse", les soins non programmés sont pris en charge au coup par coup et se font en général en dehors des créneaux standards.

Le cabinet accueille des étudiants en kinésithérapie.



### *C/ Chirurgien-dentiste*

Le Dr Séverine Juéry reçoit sur rendez-vous lundi, mardi, vendredi de 8h45 à 12h00 et de 14h00 à 18h00, le jeudi de 8h45 à 12h00. Une secrétaire est présente à l'accueil les lundi, mardi, jeudi et vendredi matin. En cas d'abcès le patient pourra être pris en charge en urgence à tout moment de la journée.

### *D/ Diététicienne*

Audrey Francisod consulte au cabinet ou à domicile sur rendez-vous lundi, mardi et vendredi de 9h00 à 16h30 et le jeudi de 9h00 à 20h30. Deux demi-journées seront destinées à la coordination (mardi après-midi et vendredi matin). Le cabinet accueille des stagiaires en BTS ou prépa diététique.

### *E/ Infirmiers*

Ils exercent par binômes 7 jours/7, de 6h00 à 20h30 en moyenne. Les horaires sont variables, pouvant inclure la nuit. La plupart des infirmiers partagent le cabinet du podologue installé au Pôle médico-social Jean Jaurès. L'organisation du planning se fait à la semaine, sinon les soins se font à domicile. Accueil de stagiaires, de la première à la troisième année d'études.

### *F/ Orthophoniste*

Véronique Lacroix travaille sur rendez-vous du lundi au jeudi. Soins à domicile de 9h à 12h, au cabinet de 12h45 à 19 heures.

### *G/ Ostéopathes*

Marion Puyou et sa collaboratrice exercent sur rendez-vous du lundi au vendredi de 8h30 à 19h30.

### *H/ Podologue*

Renaud Langlumé travaille du lundi au jeudi, ainsi que le samedi de 9h30 à 13h30. Les après-midis il se déplace en EHPAD. Sa collaboratrice Laure Benito réalise des soins à domicile tous les matins et au cabinet de 13h30 à 17h30.

Le cabinet accueille des stagiaires.

### *I/ Psychologue*

Alexia Ridez consulte sur rendez-vous, tous les matins. Possibilité de réaliser certaines consultations à domicile si l'état de santé du patient ne lui permet pas de se déplacer au cabinet.

### *J/ Sophrologues*

Séances le mercredi et le samedi de 9h à 19h sur rendez-vous.

### *J/ Enseignante en activité physique adaptée*

Faustine Bulmé propose des cours de Pilates, de circuit training et de stretching, adaptés à l'état de santé et aux capacités physiques des personnes.

## 2/ DIVERSITE DE SOINS MEDICAUX ET PARAMEDICAUX :

En plus des médecins généralistes, la MSP comporte :

- Pour les professions médicales :
  - Une chirurgien-dentiste
  
- Pour les professions paramédicales :
  - Infirmiers
  - Masseurs-kinésithérapeutes
  - Diététicienne
  - Orthophoniste

## 3/ OFFRE D'UNE DIVERSITE DE CONSULTATIONS DE SPECIALISTES

Une dentiste figure parmi les associés de la SISA. Il n'y a pas d'autre spécialiste intervenant au sein de la structure.

On peut noter toutefois que, parmi les médecins généralistes de la MSP, le Dr Tantet a un DU de pédiatrie et 2 de gynécologie, elle a suivi une formation à l'échographie et possède un échographe. Elle pratique les poses et retraits de stérilets et d'implants contraceptifs, ainsi que les IVG médicamenteuses. Dans un contexte d'offre tendue en gynécologie libérale, cela permet un accès facilité aux soins gynécologiques pour les patientes de la MSP. Le Dr Bonnet réalise les polygraphies du sommeil, ce qui facilite le dépistage des syndromes d'apnée du sommeil.

La diététicienne formée au traitement chirurgical de l'obésité, assure la prise en charge des patients souhaitant avoir recours à la chirurgie bariatrique.

Au sein du cabinet Hanesse, plusieurs spécificités de prise en charge grâce aux formations réalisées par les différents kinésithérapeutes :

- Kiné du sport,
- Kiné respiratoire du nourrisson,
- Les chaînes physiologiques concept BUSQUET,
- Dry needling,
- NCB (Névralgie Cervico Brachiale),

- Etc.

Vedène se trouve par ailleurs dans un environnement privilégié pour l'accès aux soins :

- La commune compte une psychiatre libérale, 2 pharmacies d'officine et un laboratoire d'analyses médicales ;
- La commune voisine de Sorgues a 2 cabinets d'imagerie médicale, un cabinet rassemblant 3 angiologues, un autre cabinet avec 2 cardiologues, un dermatologue et enfin un ORL ;
- Le Pontet, autre commune limitrophe, comporte également un cabinet d'imagerie médicale, un cardiologue et un ORL ;
- La commune d'Avignon, avec une offre libérale très diversifiée, se trouve à moins de 20 minutes en voiture ;
- La clinique Fontvert, avec notamment un service "SOS mains", se trouve de l'autre côté de la voie rapide ;
- Le centre hospitalier d'Avignon se trouve à 17 minutes ;
- Enfin, le centre hospitalier de Carpentras et la clinique Synergia attenante se trouvent à seulement 13 minutes ;
- Pendant les horaires de Permanence des Soins Ambulatoires, les patients qui ne souhaitent pas se rendre jusqu'à la Maison Médicale de Garde située dans l'enceinte du CH d'Avignon peuvent avoir recours à la structure SOS Médecins du Pontet.

Il est prévu de se rapprocher, en partenariat avec la CPTS Grand Avignon, du CH d'Avignon qui souhaite développer une offre de téléexpertise. Il est également envisagé de recourir aux outils de téléexpertise en cardiologie et dermatologie développés par l'URPS ML PACA.

#### 4/ REALISATION DE 2 MISSIONS DE SANTE PUBLIQUE

##### A - Actions lors de l'épidémie de Covid-19

###### 1- Réunions pluriprofessionnelles

Mise en place de réunions pluridisciplinaires en visioconférence dès l'annonce du confinement. Ces réunions rassemblaient tous les professionnels de santé de la commune qui le souhaitaient et se sont déroulées tous les mercredis, de 20h00 à 22h00 environ, du 18 mars au 13 mai inclus. Au maximum, elles ont réuni jusqu'à 31 personnes (le 18 mars).

L'objet de ces réunions était de mettre en lien tous les professionnels de santé du territoire :

- Chirurgien-dentiste
- Diététicienne
- Infirmiers libéraux
- Kinésithérapeutes
- Médecins généralistes
- Orthophoniste
- Ostéopathe
- Pharmaciens

- Psychologue

L'ordre du jour des réunions était fixe :

- Point sur la situation épidémique locale.
- Partage d'informations (données scientifiques, textes légaux, etc.).
- Organisation en équipe pour s'adapter au mieux aux circonstances évolutives, changeantes.
- Gestion du matériel et des stocks (masques, visières, gel hydroalcoolique, etc.).
- Organisation des parcours, profession par profession.

Ces réunions ont permis d'améliorer la cohésion entre les professionnels de santé de la commune lors du parcours de santé des patients. Le rythme hebdomadaire a permis une bonne réactivité face à une situation volatile. Chacun était informé rapidement des nouvelles directives et de l'actualité, que ce soit niveau national ou territorial, notamment en provenance du CH d'Avignon.

D'une façon plus générale, cette situation de crise sanitaire a permis de renforcer les liens avec d'autres structures d'exercice coordonné. Ainsi, la MSP de Saint-Saturnin-lès-Avignon qui venait d'accueillir un nouveau médecin généraliste a proposé de répondre à des demandes de soins non programmés si les médecins de Vedène se retrouvaient débordés par la "vague" épidémique.

Par ailleurs, 3 des professionnels de Vedène (Mme Caroline HANESSE et les Docteurs Alexis BERNAL et Pierre-André BONNET) faisant partie des membres fondateurs de la CPTS Grand Avignon, les professionnels de Vedène ont pu être informés de façon privilégiée sur l'évolution de la coordination des soins sur le territoire. La MSP de Vedène a aussi servi de lieu de stockage de tout le matériel d'EPI (Equipement de Protection Individuelle) collecté par les professionnels adhérents de la CPTS. Mme HANESSE a ensuite assuré la gestion de ce stock jusqu'au déconfinement.

## *2- Développement des relations avec la résidence autonomie*

Nos premières inquiétudes se sont tournées vers la résidence autonomie « les Petits Ponts », hébergeant de nombreuses personnes vulnérables. Ceci a conduit à :

- Mise en relation précoce avec la direction du foyer, géré par le CCAS de la commune.
- Organisation entre la structure et les praticiens extérieurs (adaptation des activités des infirmiers, kinésithérapeutes, médecins pour l'application du protocole sanitaire de l'établissement, réponse aux demandes de la structure sur un plan biomédical, conseils pour la mise en place des mesures de prévention, etc..).

L'agilité pour faire face à la Covid-19 a catalysé une cohésion interprofessionnelle préexistante. Le principe de la MSP s'est révélé être une nécessité. La situation a rendu visible à tous l'intérêt de l'exercice coordonné et a cimenté le désir de structurer nos actions au sein d'une MSP.

## **B - Actions de prévention et d'ETP existantes**

9 professionnels de santé de la MSP ont suivi ces dernières années la formation à l'éducation thérapeutique du patient (ETP) dispensée par le CRES PACA. Plusieurs d'entre eux interviennent dans 2 programmes de prévention, ainsi que 2 programmes d'ETP sur le territoire. Ces programmes sont portés par le PSCOV (Pôle Santé Centre Ouest Vaucluse).

**Programmes de prévention :**

*Les bons gestes au quotidien (prévention obésité et risques cardio-vasculaires).*



Ce programme a pour but :

- D'apprendre à manger équilibré.
- De prendre ou reprendre goût au sport.
- D'être accompagné(e) dans une démarche pour réussir à changer les mauvaises habitudes.
- D'améliorer l'hygiène de vie.
- De trouver des outils pour proposer une alimentation variée et équilibrée au sein de la famille.
- De savoir choisir les bons aliments face à tous les nouveaux produits alimentaires.

*Prévention parentalité*



S'adressant à tous les parents d'enfants de 0 à 3 ans, ce programme se déroule par cycle en partenariat avec des structures d'accueil type crèche, ou LAEP (Lieu d'Accueil Enfant Parent). L'objectif principal est de soutenir les parents dans leur connaissance du bébé et du jeune enfant en leur proposant un étayage pour une parentalité bienveillante et apaisée. Pour satisfaire cela, nous avons construit un programme en quatre ateliers.

1. Atelier sur les émotions du bébé et des parents (animé par Aurélie ARIAS, psychologue-psychothérapeute).
2. Atelier sur la diversification alimentaire du bébé (animé par Audrey FRANCISOD, diététicienne).
3. Atelier sur la motricité du bébé et du jeune enfant (animé par Karine JARDON, psychomotricienne).
4. Atelier sur le sommeil de l'enfant (animé par Aurélie ARIAS, psychologue-psychothérapeute).

### ***Programmes d'Education Thérapeutique du Patient (ETP)***

- ETP diabète

Le programme s'adresse aux personnes de plus de 18 ans diabétiques de type 2, seules ou accompagnées. Les objectifs de ce programme sont :

- Mieux vivre avec son diabète au quotidien.

- Mieux gérer son traitement.
- Mieux gérer les situations du quotidien.

## VIVEZ A FOND AVEC VOTRE



Les détails de ce programme sont accessibles ici :

[http://www.mon-etp.fr/c/etap/detail/6228/programme-d-education-therapeutique-du-patient-diabetique-de-type-2?&debut=&ancre=ancre\\_6228](http://www.mon-etp.fr/c/etap/detail/6228/programme-d-education-therapeutique-du-patient-diabetique-de-type-2?&debut=&ancre=ancre_6228)

- Programme HOPE : ETP Oncologie



Nous avons mis en œuvre au sein des Maisons de Santé de Carpentras et Vedène un programme d'accompagnement pour les patients en cours de traitement du cancer. Ce programme a pour finalité d'aider à mieux vivre avec sa maladie et son traitement. Le programme s'adresse aux personnes à partir de 18 ans, seules ou accompagnées, actuellement en traitement en ambulatoire.

Les buts du programme :

- Mieux gérer les effets secondaires au quotidien de la maladie et du traitement,
- Faire face aux situations difficiles par la gestion des émotions et du stress.

Les détails de ce programme sont accessibles ici :

[http://www.mon-etp.fr/c/etap/detail/47608/programme-hope-pour-l-accompagnement-dans-les-traitements-du-cancer?&debut=&ancre=ancre\\_47608](http://www.mon-etp.fr/c/etap/detail/47608/programme-hope-pour-l-accompagnement-dans-les-traitements-du-cancer?&debut=&ancre=ancre_47608)

### **C – Actions de prévention développées par la MSP**

- Campagne de vaccination contre la grippe

Depuis plusieurs années, des infirmiers du Pôle Jean Jaurès ouvrent une permanence pendant les mois d'octobre et novembre, dans le cabinet de M. Langlumé, podologue, afin de permettre aux patients



qui le souhaitent de venir se faire vacciner sans passer par une consultation médicale. Ceci dans le but de faciliter l'accès à la vaccination, et donc d'améliorer la couverture vaccinale. Ce dispositif sera reconduit cette année pendant toute la période de la campagne vaccinale.

Au sein de la pharmacie "Magistrale", située au 304 avenue de la fonderie, et de la pharmacie du Ventoux située au 140 cours Maréchal Leclerc, 4 pharmaciens dans chacune des officines sont formés à la vaccination antigrippale. Le protocole de vaccination y est appliqué : un questionnaire de non-contre-indication est remis au préalable au patient. Pour assurer une traçabilité, le pharmacien remet à celui-ci un document qu'il devra transmettre à son médecin traitant, stipulant le nom du vaccin, le numéro du lot et la date de vaccination. Entre octobre 2019 et janvier 2020, les pharmacies ont réalisé à elles deux 700 vaccinations environ.

- Création d'une offre de "sport santé"

Les membres de la MSP souhaiteraient mettre à profit la présence d'une enseignante en APA au sein du cabinet "Hanesse" pour créer une offre d'Activité Physique Adaptée sur la commune. Les patients qui se voient prescrire une Activité Physique Adaptée doivent pour le moment se rendre à Sorgues, au sein de l'association ASSER Santé. Mais cela peut poser des problèmes d'accessibilité à certains patients (pas de ligne de bus directe pour ceux qui ne sont pas motorisés), et donc freiner le recours à cette offre qui peut pourtant bénéficier à de nombreux patients porteurs de pathologies chroniques.

## 5/ MISE EN PLACE D'OUTILS PERMETTANT D'ÉVALUER LA SATISFACTION DES PATIENTS (QUESTIONNAIRE, REUNIONS DE BILAN...)

Une enquête de satisfaction sera menée une fois par an. Un questionnaire auto-administré sera mis à disposition dans les salles d'attente et une version en ligne sera accessible via un QR Code.

L'enquête aura lieu sur une semaine, sur la base du volontariat.

Le questionnaire sera celui utilisé par l'IRDES pour mesurer la satisfaction des usagers des structures d'exercice coordonné en ambulatoire, pour son programme de recherche « PSpC » (Patient Satisfaction in Primary Care). Plus de détails ici :

<https://www.irdes.fr/recherche/projets/l-impact-de-l-exercice-regroupe-pluriprofessionnel-en-soins-primaires-sur-la-satisfaction-des-usagers-pspc.pdf>

Cet outil reprend les thématiques classiques des instruments de mesure de la satisfaction des patients en soins primaires (relation médecin/patient notamment), tout en essayant de dégager les particularités propres à l'exercice pluriprofessionnel : coordination interne à la structure, coordination externe, continuité des soins interprofessionnelle, horaires et modalités d'ouverture.

Le questionnaire actuellement disponible est celui validé à la Maison de Santé de Gennevilliers (travail de thèse de Magali Martin Huret sous la direction de Thomas Cartier) et disponible en Annexe 4.

## V – ORGANISATION PROFESSIONNELLE : TRAVAIL EN EQUIPE ET EN COORDINATION : COORDINATION, COOPERATIONS ET CONCERTATIONS PROFESSIONNELLES, FORMATION

### 1/ COORDINATION DU PROJET DE SANTE :

La coordination de la MSP est assurée depuis le début de l'année 2020 par Mme Audrey Francisod, par ailleurs diététicienne et associée de la future SISA. Dans un premier temps, il est prévu qu'elle dédie 1 journée par semaine à la coordination. Ce temps de travail pourrait être amené à évoluer si le besoin s'en faisait sentir.

Une fiche de poste a été établie (Annexe 3).

### 2/ ELABORATION D'AU MOINS UN PROTOCOLE POUR LA PRISE EN CHARGE OU LE SUIVI :

Il est prévu de formaliser des protocoles de soins communs aux différents professionnels de santé pour la gestion de situations cliniques identifiées :

- Suivi et adaptation d'un traitement anticoagulant oral,
- Adaptation de l'insulinothérapie,
- Repérage de la souffrance psychologique liée au travail et prévention de la désinsertion professionnelle.

### 3/ MISE EN ŒUVRE DE CONCERTATIONS PLURIPROFESSIONNELLES :

L'équipe actuelle a déjà l'expérience et l'habitude de réunions dites « cas complexes », jusqu'à présent coordonnées et financées par le Pôle Santé Centre Ouest Vaucluse (PSCOV). Ces réunions se tiennent tous les deux mois et ont lieu dans une salle de réunion mise à disposition gracieusement par le CCAS de la ville (au premier étage, juste au-dessus des locaux des soignants). Ces réunions étaient animées par la coordinatrice du PSCOV. Depuis le début de l'année 2020 c'est la coordinatrice de la MSP qui se charge de cette animation. Les professionnels adressent le nom des patients dont ils souhaitent parler à la coordinatrice une quinzaine de jours avant la réunion. Sont traités en priorité les dossiers de patients âgés de plus de 75 ans et/ou en ALD. Au besoin, des intervenants peuvent être conviés à la réunion (assistante sociale du CCAS, infirmière coordinatrice de la Plateforme Territoriale d'Appui, etc...). Un diagnostic de situation est réalisé, les propositions de solutions ou de prise en charge sont rédigées et ajoutées au volet de synthèse du dossier médical du patient. Ce dossier médical est partagé avec les professionnels concernés.

### 4/ COOPERATIONS INTERPROFESSIONNELLES :

Depuis le mois de juin 2020, les Docteurs BERNAL et BONNET ont signé une convention ASALEE avec Sabrina TERFI, infirmière libérale installée dans la commune limitrophe d'Entraigues-sur-la-Sorgue, au sein du pôle médical Le Carré Vert. Le but de ce conventionnement est d'améliorer le suivi et

l'accompagnement de patients porteurs de pathologies chroniques stabilisées (diabète notamment), qui sont de plus en plus nombreux et dont les prises en charge peuvent être assez chronophages.

## 5/ COORDINATION AVEC LES PROFESSIONNELS EXTERIEURS A LA STRUCTURE :

Pour chaque consultation de second recours sollicitée, un courrier type mentionnant le motif de recours, les hypothèses diagnostiques, les antécédents personnels et familiaux et les traitements au long cours est créé à l'aide du logiciel partagé.

En cas de nécessité d'un rendez-vous rapide, et selon le degré d'urgence, la secrétaire médicale contacte le secrétariat du spécialiste sollicité, voire le médecin appelle lui-même son confrère.

Les médecins généralistes reçoivent les comptes-rendus de consultation par courrier postal et/ou par messageries sécurisées (Apimail et Mailiz).

Lorsque les médecins adressent des patients à l'hôpital ou en clinique, le même genre de courrier type est systématiquement rédigé et remis au patient ou à son accompagnant.

Des liens ont été créés avec la Plateforme Territoriale d'Appui de Vaucluse, qui a déjà participé à plusieurs des réunions de coordination bimestrielles pour discuter de situations médico-sociales complexes.

## 6/ ACCUEIL DE JEUNES PROFESSIONNELS DE SANTE :

### *A/ Cabinet médical*

Trois des médecins de la maison de santé sont Maîtres de Stage des Universités et accueillent quatre internes de médecine générale par semestre, dont des « Niveaux 1 » et des SASPAS (Stage Ambulatoire en Soins Primaires en Autonomie Supervisée) qui consultent en autonomie pendant les demi-journées où les maîtres de stage n'occupent pas leurs bureaux.

### *B/ Cabinet de kinésithérapie "Hanesse"*

En cours d'information auprès de l'école de kinésithérapie de Montpellier afin de pouvoir accueillir des étudiants.

### *C/ Cabinet diététique*

Reçoit une à deux fois par an, un stagiaire en BTS diététique de l'école d'Avignon, ou en prépa diététique.

### *D/ Cabinet infirmier :*

Certains infirmiers reçoivent des stagiaires, de tous niveaux d'études.



## VI – SYSTEME D'INFORMATIONS : PARTAGE DE DONNEES DE SANTE

### 1/ MISE EN PLACE D'UN SYSTEME D'INFORMATIONS LABELLISE ASIP NIVEAU STANDARD :

Le système d'information choisi est WEDA v10.1 pour maisons et centres de santé.

Le système d'information pour les dossiers patients est le logiciel WEDA, labellisé e-santé v2 pour les maisons et centres de santé. Le dossier médical informatisé est accessible en visite et à partir de n'importe quel terminal relié au web. Les dossiers médicaux sont partagés entre les médecins et la secrétaire médicale. Deux binômes d'infirmiers ont aussi accès à WEDA avec des droits d'accès définis par le médecin traitant et avec l'accord du patient.



### 2/ MISE EN PLACE D'UN SYSTEME D'INFORMATIONS LABELLISE ASIP NIVEAU AVANCE :

WEDA est labellisé niveau avancé.

### 3/ DESCRIPTION DES MODALITES DE PARTAGE D'INFORMATIONS :

Pendant la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19, un groupe WhatsApp a été créé, regroupant tous les professionnels de santé de la commune de Vedène qui le souhaitent, ainsi que les secrétaires. Il n'y a eu aucun échange de données médicales concernant des patients sur ce groupe, mais il a permis de partager de très nombreux documents et informations utiles pour la gestion de la crise, l'évolution des procédures de soins en fonction des dernières données de la science, les modalités de travail de chacun... Ce groupe a permis à ses participants d'apprendre à mieux se connaître, à communiquer plus facilement y compris dans des relations de soins, car il a permis à chacun d'avoir accès aux numéros de téléphone de tous (ce qui n'était pas le cas avant). A ce jour, ce groupe regroupe 41 personnes.

Une réflexion est actuellement en cours pour utiliser une solution de messagerie sécurisée pour échanger des données de santé.

La crise sanitaire, en poussant les médecins à développer l'usage de la télémedecine, a également permis d'augmenter le recours aux messageries de santé sécurisée (Mailiz et Apimail), notamment pour faire parvenir aux pharmacies les ordonnances des patients, ce qui leur permettait de préparer à l'avance les traitements et donc de réduire leur temps de présence dans ou devant la pharmacie.

Cinq des 6 médecins généralistes, ainsi que 2 binômes d'infirmiers, utilisent déjà depuis plusieurs années le logiciel labellisé Weda. Cela permet notamment d'échanger des informations sur l'évolution de l'autonomie des patients les plus dépendants, de déposer dans le dossier patient des photos permettant de surveiller l'évolution de plaies aiguës ou chroniques, etc. Lors des réunions

préparatoires au projet de MSP, ce logiciel a été présenté aux autres professionnels de santé. Il a été convenu d'utiliser ce logiciel comme outil d'appui au partage des informations et à la coordination des soins. Un devis a été établi et il est donc prévu, dès que la MSP percevra l'ACI, de financer l'accès à ce logiciel pour tous les professionnels de santé associés de la SISA. Les modalités de recueil du consentement du patient sur le partage de ses données de santé et les modalités d'information du patient sur ce partage, selon les dispositions de l'article L.1110-4 du Code de Santé Publique, seront déterminés en Assemblée Générale.

#### 4/ ACCES DU PATIENT A SES DONNEES MEDICALES :

Lorsqu'un patient souhaite récupérer son dossier médical, il soumet la demande directement à son médecin traitant en consultation, ou bien par écrit au secrétariat avec copie de sa pièce d'identité. Le médecin propose alors préférentiellement d'apporter une clé USB sur laquelle tous les documents seront déposés. A défaut, et selon les préférences du patient ou du futur médecin traitant, ceux-ci seront imprimés.

Un affichage de ces modalités, ainsi qu'un formulaire type, pourraient être créés et intégrés au règlement intérieur.

Actuellement, les difficultés de connexion et le temps nécessaire pour y déposer des documents ne permettent pas d'utiliser le DMP de façon opérationnelle.

## ANNEXES

### ANNEXE 1 : ATTESTATION D'ENGAGEMENT A LA CREATION D'UNE SOCIETE INTERPROFESSIONNELLE DE SOINS AMBULATOIRES

Faisant suite à la validation du projet de santé de la Maison de Santé de Vedène, et à la signature de l'Accord Conventionnel Interprofessionnel,

Les futurs associés ci-après listés s'engagent à créer la SISA MSP Vedène dans un délai maximal de six (6) mois à compter de ce jour.

Pour faire valoir ce que de droit.

Le / /2020

#### **LISTE DES PROFESSIONNELS DE SANTE :**

***NOM Prénom***

***Signature***

AIGON Anne

AYME Raphaël

BERARDO Virginie

BERNAL Alexis

BERNARD Christine

BONNET Pierre-André

DEHBI Mama

DEZOTTI Sergueï

FRANCISOD Audrey

GARCIN Gilles

GRANGEON Jérôme

GRANGEON Sophie

HANESSE Caroline

JAFFRE Alexa

JUERY Séverine

JUGE Manon

LACROIX Véronique

LAMBERTIN-MARTINEZ Mireille

LANGLOIS Jean Bertrand

MARCHAUD Fabrice



MARTIN DE BOUDARD Pauline

PICARD Dylan

REINE Aurélie

SBAÏZ Caroline

TANTET Emmanuelle

ZERBIB Thierry

## ANNEXE 2 : CHARTE D'ENGAGEMENT DE LA MAISON DE SANTE VEDENE

La Maison de Santé Vedène regroupe des professionnels de santé des professions suivantes : Chirurgien-dentiste, Diététicienne, Infirmiers, Masseurs-Kinésithérapeutes, Médecins généralistes, Orthophoniste.

Cet exercice regroupé nous permet de vous apporter une qualité de service répondant à vos besoins de santé.

Notre engagement s'articule autour de 3 axes :

### **Vous offrir un accès aux soins pendant une large plage horaire.**

Les professionnels de santé de notre maison s'organisent pour vous garantir un accueil couvrant de larges amplitudes horaires.

Nous vous accueillons :

- De 8 heures à 20 heures du lundi au vendredi,
- Le samedi matin de 8 heures 40 à midi.

Nos secrétariats sont joignables du lundi au vendredi, de 8 heures à 20 heures sans interruption.

En dehors de ces horaires d'ouverture, la Maison de Santé Vedène n'est pas joignable.

Des informations vous sont communiquées pour vous orienter immédiatement vers les solutions les plus adaptées au regard de votre état de santé.

### **Vous permettre d'être reçu sans rendez-vous en cas de nécessité.**

Nous sommes organisés pour répondre rapidement à vos demandes de soins et pouvoir, si votre état de santé le nécessite, vous recevoir dans la journée.

### **Vous accueillir et vous accompagner dans votre prise en charge.**

L'organisation en maison de santé nous permet de vous assurer un accueil par du personnel dédié, du lundi au vendredi de 8 heures à 18 heures.

Cet accueil organisé permet, au-delà de la prise de rendez-vous auprès des professionnels intervenant dans la structure, de :

- Coordonner les informations vous concernant entre les différents professionnels de la maison amenés à assurer votre suivi médical ;
- Vous orienter vers les professionnels de santé ou services internes ou extérieurs à la maison dont vous avez besoin ;
- Organiser les échanges nécessaires avec les établissements de santé ou établissements et services médico-sociaux lorsque votre état de santé le nécessite, notamment avant et après toute hospitalisation.

## ANNEXE 3 : FICHE DE POSTE COORDINATRICE

### Présentation du poste (missions, activités et tâches)

La coordinatrice est en charge de la coordination de l'équipe pluriprofessionnelle et du projet de santé de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle.

Elle est placée sous l'autorité des professionnels de santé associés de la SISA.

La coordinatrice anime l'équipe et insuffle une dynamique de groupe. Elle est fédératrice : elle fédère les points de vue, les besoins, les idées et l'investissement des professionnels de santé dans les différentes actions menées par l'équipe.

### Les missions :

#### **Coordonner l'équipe pluriprofessionnelle :**

Participer à la rédaction du projet de santé,  
Accompagner l'équipe dans la mise en œuvre du projet de santé,  
Coordonner et suivre la mise en place des actions du projet de santé,  
Impulser une dynamique d'équipe, repérer les difficultés rencontrées,  
Créer et animer les groupes de travail,  
Mettre en place les actions de santé publique du projet de santé avec l'équipe de la MSP,  
Contribuer à la rédaction des protocoles pluriprofessionnels, à la veille documentaire,  
Organiser les réunions de concertation pluriprofessionnelle cas complexes (incluant tenue d'agenda, CR, suivi),  
Créer des outils à destination des équipes (affiches, documents d'informations) en fonction des besoins,  
Réaliser les enquêtes de satisfaction et leur traitement,  
Piloter la démarche qualité et la gestion des risques (SI, droits des patients, etc.),  
Préparer et élaborer les bilans d'actions annuels ACI.

#### **Gérer les systèmes d'informations et de coordination :**

Participer à la recherche et étude des éditeurs de systèmes d'information en vue du choix par l'équipe pluriprofessionnelle,  
Gérer les relations avec le SI : installation, suivi des mises à jour, suivi de la maintenance.

#### **Communiquer en externe :**

Développer les partenariats avec les structures sanitaires, médico-sociales et sociales du territoire de la MSP,  
Gérer les relations avec les institutions, participer aux réunions avec ARS, Assurance Maladie, ...  
Développer les relations avec les autres structures d'exercice coordonné du territoire (ESP, MSP, CPTS),  
Rechercher et formaliser des partenariats,  
Promouvoir la MSP et son projet de santé lors de rencontres partenariales, d'organisations d'événements.

#### **Élaborer les appels à projet :**

Pratiquer une veille sur les appels à projets,  
Gérer et suivre les appels à projet.

**Gérer la vie administrative de la structure :**

Participer à l'élaboration et au suivi des budgets prévisionnels et définitifs,  
Organiser les AG (convocations, tenue secrétariat, formalités), en lien avec la gérance,  
Effectuer une veille réglementaire et juridique,  
Gérer les achats de fournitures de la MSP.

**1. Attendus****a- Savoirs**

Des connaissances législatives dans le domaine de la santé et médico-économiques sont nécessaires.

**b- Savoir-faire**

Maîtrise de la conduite de projet, incluant élaboration, évaluation et démarche qualité,  
Coordination des professionnels de santé dans une approche pluriprofessionnelle et interdisciplinaire,  
Capacité d'organisation, d'animation et de conduite de réunion,  
Qualités rédactionnelles (procédures, protocoles),  
Capacité de planification et de coordination des différentes activités de la MSP,  
Capacité d'analyse et de synthèse des besoins,  
Connaissances juridiques (structure associative, conventions, partenariats, RCP, ACI...),  
Connaissance des politiques de santé publique, de l'organisation du système de santé, des textes législatifs relatifs aux MSP et à l'ACI,  
Gestion administrative, financière,  
Bonne maîtrise des outils informatiques.

**c- Savoir-être et qualités personnelles**

Esprit d'analyse et de synthèse,  
Adaptabilité et disponibilité,  
Rigueur et autonomie,  
Aisance relationnelle et diplomatie,  
Esprit du travail en collaboration et en partenariat.

**Contrat**

**Statut** : coordinatrice salariée.

**Jours de travail** : estimation à 1 jour par semaine pour débiter, avec déplacements possibles, disponibilités nécessaires en soirée pour les réunions de travail en lien avec les horaires des professionnels de santé libéraux.

## ANNEXE 4 : QUESTIONNAIRE DE SATISFACTION

1  2  3  4  5  6

ENQUÊTE SATISFACTION



1/ Avez-vous un médecin généraliste habituel ?

Oui  (aller à la question 2) Non  (aller à la question 5)

2/ Est-il le médecin déclaré comme médecin traitant auprès de la sécurité sociale ?

Oui  Non

3/ Ce médecin généraliste habituel est-il un médecin du centre de santé de Gennevilliers ?

Oui  (aller à la question 4) Non  (aller à la question 5)

4/ Est-ce le médecin que vous allez ou que vous venez de consulter aujourd'hui ?

Oui  Non

Pour le reste du questionnaire nous désignerons votre médecin généraliste habituel par les termes « votre/mon généraliste ».

5/ Au cours des 12 derniers mois, combien de fois avez-vous vu votre généraliste ?

[ ] Fois

6/ Depuis combien d'années consultez-vous votre généraliste ?

[ ] Années (0 si moins d'un an)

7/ Comment avez-vous fait le choix de votre généraliste ?

- Il est proche de mon domicile
- Il est proche de mon lieu de travail
- Il est proche d'un autre lieu où je me rends régulièrement (par exemple commerces ou autres professionnels de santé)
- Il m'a été conseillé par un proche
- C'est le médecin de famille
- C'était le seul médecin suffisamment disponible dans les environs

8/ Cochez les 3 aspects (3 cases maximum) qui vous paraissent les plus importants quand vous prenez une consultation avec un médecin généraliste.

1)Caractéristiques de la structure :

- Qualité de l'accueil
- Prise de rendez-vous et/ou continuité des soins par le même médecin
- Horaires d'ouverture
- Attente sur place
- Accessibilité physique du cabinet (parking, visites à domicile, transports...)
- Qualité de la communication téléphonique

2)Relation médecin-malade :

- Attention portée (respect, centrage sur la personne et pas sur la maladie, patience)
- Confidentialité
- Temps passé
- Compétence relationnelle du médecin (écoute, mise à l'aise, encouragement à poser des questions)
- Qualité de l'examen clinique (auscultation, mise à l'aise...)
- Prise de décision partagée
- Qualité des explications données
- Résultats subjectifs de la consultation (se sentir mieux, faire face aux problèmes de santé...)
- Etendue de l'offre de soins proposée

3)Coordination et coûts :

- Coopération du médecin avec les autres professionnels de la structure
- Coopération du médecin avec les soins effectués à l'extérieur de la structure (hôpital, spécialistes...)
- Coûts (consultation, traitement)

Habituellement dans le centre ou le cabinet de mon médecin généraliste :

9/ Je suis satisfait de la façon avec laquelle le personnel d'accueil (la ou les secrétaires) me reçoit.

Pas d'accord du tout  Pas d'accord  Plutôt d'accord  D'accord  Tout à fait d'accord

**10/ Le personnel d'accueil m'aide efficacement (par exemple : prise de rendez-vous, démarches administratives).**

Pas d'accord du tout  Pas d'accord  Plutôt d'accord  D'accord  Tout à fait d'accord

**11/ Lors de chaque consultation, j'ai la possibilité de voir le même médecin généraliste.**

Pas d'accord du tout  Pas d'accord  Plutôt d'accord  D'accord  Tout à fait d'accord

**12/ Je peux obtenir un rendez-vous avec mon généraliste dans un délai acceptable.**

Pas d'accord du tout  Pas d'accord  Plutôt d'accord  D'accord  Tout à fait d'accord

**13/ Lorsque j'ai besoin de voir mon généraliste en urgence, je peux obtenir un rendez-vous dans la journée.**

Pas d'accord du tout  Pas d'accord  Plutôt d'accord  D'accord  Tout à fait d'accord

Sinon, au bout de combien de temps ?

**14/ Sinon je peux consulter un autre médecin généraliste du même centre ou cabinet le jour même en urgence.**

Pas d'accord du tout  Pas d'accord  Plutôt d'accord  D'accord  Tout à fait d'accord

**15/ Sinon je peux être vu par une infirmière le jour même en urgence.**

Pas d'accord du tout  Pas d'accord  Plutôt d'accord  D'accord  Tout à fait d'accord  Ne sait pas

**16/ Je suis satisfait des horaires d'ouverture de la structure.**

Pas d'accord du tout  Pas d'accord  Plutôt d'accord  D'accord  Tout à fait d'accord

**17/ J'ai la possibilité de voir mon généraliste à domicile**

Pas d'accord du tout  Pas d'accord  Plutôt d'accord  D'accord  Tout à fait d'accord  Ne sait pas

**18/ Sinon j'ai la possibilité de voir un autre médecin généraliste du centre ou du cabinet.**

Pas d'accord du tout  Pas d'accord  Plutôt d'accord  D'accord  Tout à fait d'accord  Ne sait pas

**19/ Il est facile de se rendre chez mon généraliste.**

Pas d'accord du tout  Pas d'accord  Plutôt d'accord  D'accord  Tout à fait d'accord

**20/ Les locaux de mon généraliste ou du centre sont agréables.**

Pas d'accord du tout  Pas d'accord  Plutôt d'accord  D'accord  Tout à fait d'accord

**21/ La salle d'attente est accueillante (jeux, lecture, informations...).**

Pas d'accord du tout  Pas d'accord  Plutôt d'accord  D'accord  Tout à fait d'accord

**22/ Le temps passé en salle d'attente est raisonnable.**

Pas d'accord du tout  Pas d'accord  Plutôt d'accord  D'accord  Tout à fait d'accord

**23/ Je peux facilement obtenir mon généraliste au téléphone pour des informations ou des conseils.**

Pas d'accord du tout  Pas d'accord  Plutôt d'accord  D'accord  Tout à fait d'accord  Ne sait pas

**24/ Je suis satisfait du temps d'attente pour obtenir quelqu'un au téléphone, quand j'appelle le centre de santé ou le cabinet médical.**

Pas d'accord du tout  Pas d'accord  Plutôt d'accord  D'accord  Tout à fait d'accord  Ne sait pas

Au cours de la consultation / après la consultation

**25/ Mon généraliste prend le temps qu'il faut avec moi.**

Pas d'accord du tout  Pas d'accord  Plutôt d'accord  D'accord  Tout à fait d'accord

**26/ Mon généraliste se montre patient et intéressé par mes problèmes et questions.**

Pas d'accord du tout  Pas d'accord  Plutôt d'accord  D'accord  Tout à fait d'accord



**27/ Mon généraliste s'intéresse à moi et pas seulement à ma maladie.**

Pas d'accord du tout	Pas d'accord	Plutôt d'accord	D'accord	Tout à fait d'accord
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**28/ Mon généraliste est minutieux dans l'approche de mes problèmes.**

Pas d'accord du tout	Pas d'accord	Plutôt d'accord	D'accord	Tout à fait d'accord
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**29/ Je me sens écouté par mon généraliste.**

Pas d'accord du tout	Pas d'accord	Plutôt d'accord	D'accord	Tout à fait d'accord
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**30/ Mon généraliste m'encourage à poser des questions.**

Pas d'accord du tout	Pas d'accord	Plutôt d'accord	D'accord	Tout à fait d'accord
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**31/ Mon généraliste me met à l'aise pour parler de mes problèmes.**

Pas d'accord du tout	Pas d'accord	Plutôt d'accord	D'accord	Tout à fait d'accord
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**32/ Mon généraliste m'examine attentivement.**

Pas d'accord du tout	Pas d'accord	Plutôt d'accord	D'accord	Tout à fait d'accord
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**33/ Je me sens à l'aise quand mon généraliste m'examine.**

Pas d'accord du tout	Pas d'accord	Plutôt d'accord	D'accord	Tout à fait d'accord
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**34/ Je fais confiance à mon généraliste pour garantir la confidentialité de mon dossier médical.**

Pas d'accord du tout	Pas d'accord	Plutôt d'accord	D'accord	Tout à fait d'accord
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**35/ Mon généraliste m'explique mes problèmes (symptômes et maladies).**

Pas d'accord du tout	Pas d'accord	Plutôt d'accord	D'accord	Tout à fait d'accord
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**36/ Mon généraliste tient compte de mon avis.**

Pas d'accord du tout	Pas d'accord	Plutôt d'accord	D'accord	Tout à fait d'accord
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**37/ Mon généraliste m'explique ses décisions (dont examens et médicaments prescrits ou adressage chez un spécialiste).**

Pas d'accord du tout	Pas d'accord	Plutôt d'accord	D'accord	Tout à fait d'accord
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**38/ Je comprends mieux mes problèmes ou maladies après avoir vu mon généraliste.**

Pas d'accord du tout	Pas d'accord	Plutôt d'accord	D'accord	Tout à fait d'accord
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**39/ Je suis capable de faire face à mes problèmes ou maladies après avoir vu mon généraliste.**

Pas d'accord du tout	Pas d'accord	Plutôt d'accord	D'accord	Tout à fait d'accord
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**40/ Mon généraliste me propose des actions de prévention pour ma santé (par exemple dépistage, bilans de santé, vaccinations).**

Pas d'accord du tout	Pas d'accord	Plutôt d'accord	D'accord	Tout à fait d'accord
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**De façon générale :**

**41/ Je suis satisfait de la coopération, du travail en commun de mon généraliste avec les autres médecins ou professionnels du centre de santé ou de son cabinet.**

Pas d'accord du tout	Pas d'accord	Plutôt d'accord	D'accord	Tout à fait d'accord
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**42/ Mon généraliste sait ce qui a été dit ou fait lors des consultations précédentes.**

Pas d'accord du tout	Pas d'accord	Plutôt d'accord	D'accord	Tout à fait d'accord
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**43/ Mon généraliste coordonne de façon efficace les soins effectués en externe (soins infirmiers, hospitalisations, consultations de spécialistes, prises en charge à domicile, etc.).**

Pas d'accord du tout	Pas d'accord	Plutôt d'accord	D'accord	Tout à fait d'accord
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**44/ De mon point de vue, mon généraliste m'envoie suffisamment chez les spécialistes.**

Pas d'accord du tout	Pas d'accord	Plutôt d'accord	D'accord	Tout à fait d'accord
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**45/ Les consultations chez mon généraliste me coûtent cher.**

Pas d'accord du tout	Pas d'accord	Plutôt d'accord	D'accord	Tout à fait d'accord
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**46/ Mon généraliste prescrit trop de médicaments.**

Pas d'accord du tout	Pas d'accord	Plutôt d'accord	D'accord	Tout à fait d'accord
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**47/ Les traitements prescrits par mon généraliste me coûtent cher.**

Pas d'accord du tout	Pas d'accord	Plutôt d'accord	D'accord	Tout à fait d'accord
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**48/ Mon médecin prescrit trop d'examen complémentaires.**

Pas d'accord du tout	Pas d'accord	Plutôt d'accord	D'accord	Tout à fait d'accord
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**49/ Les examens prescrits par mon généraliste me coûtent cher.**

Pas d'accord du tout	Pas d'accord	Plutôt d'accord	D'accord	Tout à fait d'accord
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**50/ Je suis satisfait des soins que je reçois par mon généraliste.**

Pas d'accord du tout	Pas d'accord	Plutôt d'accord	D'accord	Tout à fait d'accord
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**51/ Si on me le demandait, je conseillerais mon généraliste.**

Pas d'accord du tout	Pas d'accord	Plutôt d'accord	D'accord	Tout à fait d'accord
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**Quelques questions sur vous pour terminer :**

**52/ Je suis satisfait de ma vie en général.**

Pas d'accord du tout	Pas d'accord	Plutôt d'accord	D'accord	Tout à fait d'accord
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**53/ Quel est votre âge ?**

[ ] Ans

**54/ Etes-vous un homme ou une femme ?**

Un homme	Une femme
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**55/ Quelle est actuellement votre situation vis-à-vis du travail ?**

Actif (ou congé légal)	Retraité	Chômeur	Homme/femme au foyer	Etudiant	inactif/pension d'invalidité
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**56/ Quel est le plus haut diplôme que vous avez obtenu ?**

Aucun diplôme	CEP	BEPC	CAP/BEP	bac	bac techno	bac + 2	bac + >2
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**57/ Comment est votre état de santé en général ?**

Très mauvais	Mauvais	Assez bon	Bon	Très bon
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Remarques ou commentaires